

Agence d'Urbanisme et de Développement
Pays de Saint-Omer

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



CONCEPTION - RÉALISATION GRAPHIQUE - RÉDACTION - RELECTURE : AUD

- 4 - CRÉDITS PHOTOS : ©AUD, sauf mentions contraires

- ÉDITO -



« L'année 2022 comprend pour l'Agence des missions naturelles, en poursuite et développement du programme de travail 2021-2023. Les travaux s'inscrivent dans une complémentarité des actions portées par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer et la Communauté de Communes du Pays de Lumbres et leurs partenaires, dans une logique de mutualisation.

L'Agence a également poursuivi ses missions dans le cadre des réseaux d'ingénierie, à l'échelle de la Région des Hauts-de-France avec URBA8, à l'échelle départementale avec ingénierie62, le club de l'ingénierie territoriale de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et le comité des opérateurs de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

L'ingénierie de projets et d'aide à la recherche de financements auprès des communes urbaines et rurales s'est renforcée. Aujourd'hui près d'une commune sur deux de notre territoire fait appel à l'Agence.

Centre de ressources et de partage, l'Agence a renforcé ses publications ; observatoires, guides, synthèses d'études et de projets. Leur communication passe par de nouveaux formats de diffusion pour faciliter l'accès à tous.

Dans un contexte d'incertitudes, de changements, d'adaptation, de transformations, l'Agence se prépare aux défis, par la formation de son équipe, par la recherche et le développement de nouvelles productions avec un objectif de développement d'une ingénierie prise entre deux réalités ; celle de l'intérêt général des collectivités et celle des intérêts immédiats.

A l'aube de ses 50 ans et des 10 ans du label Pays d'art et d'histoire qui auront lieu en 2024, l'année 2022 aura permis d'engager la réflexion sur le projet d'Agence et le renouvellement / extension du label.

Le projet d'Agence est un changement culturel qui s'opère en matière d'identité, de partenariats, de publics, de digital et d'appréhension du temps, au bénéfice de sa notoriété et du développement de la citoyenneté.

Ce changement est rendu possible par la (ré)invention de l'implication des parties prenantes en s'appuyant sur des moyens tels que le droit à l'expérimentation et à l'erreur et aussi par l'intelligence collective. C'est donc pour réussir l'accompagnement de chacun dans leur adaptation aux défis en cours que nous souhaitons opérer ce changement culturel. »

Joël Duquenoy

Président de l'Agence

- SOMMAIRE -

Partie 1

• **LES 12 TEMPS
FORTS 2022** (p.22)

• **LES 8 MISSIONS
PHARES 2022**
(p.48)

• **L'AGENCE EN
RÉSEAUX** (p.70)

**L'AGENCE
ET VOUS** (p.8)

• **ZOOM SUR :**
Les formations suivies
par les collaborateurs en 2022

• **ZOOM SUR :**
Les fondamentaux et la
méthode d'élaboration du
projet d'Agence 2024

• **POINT DE VUE :**
La communication

• **LES INSTANCES**

• **L'ÉQUIPE**

Partie 2

ENJEUX DE TERRITOIRES (p.26)

- **ZOOM SUR :**
Le réseau points-nœuds cyclable
- **ZOOM SUR :**
Une première année de travail pour un Conseil de Développement renouvelé
- **POINT DE VUE :**
L'atlas historique du Pays d'art et d'histoire
- **LES AUTRES PROJETS MENÉS**

Partie 3

TERRITOIRES DE PROJETS (p.52)

- **ZOOM SUR :**
Action cœur de Ville et Petites Villes de Demain
- **ZOOM SUR :**
Les analyses des Besoins Sociaux des communes du pôle urbain : une démarche mutualisée
- **POINT DE VUE :**
Le portail énergie : Un nouvel outil en cours de construction pour planifier la transition énergétique
- **LES AUTRES PROJETS MENÉS**



Conseil d'Administration de l'Agence à Lumbres - Mars 2022

Partie 1



**- L'AGENCE
ET VOUS -**

- ZOOM SUR -

Les formations suivies par les collaborateurs en 2022

En 2022, 12 collaborateurs de l'Agence ont suivi une formation professionnelle.

Dans une démarche collective, 7 d'entre eux ont bénéficié d'une formation dispensée par la FNAU au travers de deux cycles de formation : le premier en partenariat avec WEODATA sur la datavisualisation intitulé « DATAVIZ » et le second, en lien avec le CEREMA sur l'utilisation des données foncières.

La formation DATAVIZ a permis d'appréhender assez largement l'enjeu de la narration de la donnée grâce à :

- l'utilisation d'outils interactifs dynamisant la compréhension et l'appropriation des études ;
- la nécessaire collaboration entre producteurs de données et graphistes pour réfléchir ensemble à la représentation de la donnée selon le public visé.

La formation sur les fichiers fonciers a permis aux 2 collaborateurs l'ayant suivi d'avoir une meilleure connaissance ces données et de leur manipulation offrant une vision plus exhaustive des possibilités d'utilisation de celles-ci.

En lien avec l'Ecole des Ponts ParisTech, un collaborateur a participé à l'identification et la compréhension des grandes mutations qui bouleversent notre société et impactent chaque niveau de l'action publique. La formation a offert une meilleure connaissance des enjeux des collectivités locales (compétences, périmètres, budget) et a permis de mieux répondre aux attentes des élus sur le terrain lors de l'accompagnement de projets communaux.

Enfin, 4 collaboratrices ont développé leurs connaissances en néerlandais leur permettant dorénavant de s'adresser dans un langage simple du quotidien à l'écrit comme à l'oral, au public néerlandophone rencontré dans les Maisons du Patrimoine et de l'Archéologie ou à l'occasion de partenariats européens.



Parole de collaborateur

Henri SPECQUE

**Chargé d'études principal
Economie - Foncier**

Formation «DATAVIZ»



« La formation FNAU dédiée à l'utilisation des Fichiers fonciers et DV3F (Demandes de Valeurs Foncières) m'a permis d'avoir une vision plus exhaustive des possibilités d'exploitation de ces données. En effet, la connaissance du foncier est un préalable à toute démarche de projet, qu'il s'agisse d'un projet de territoire ou d'aménagement. Ainsi, le suivi de cette formation me permet désormais d'appliquer des méthodes de travail plus robustes, à l'image de la stratégie ZAN actuellement menée sur le Pays de Lumbres. Aussi, elle s'est avérée nécessaire du fait de la montée en puissance des enjeux relatifs au foncier comme en témoigne la promulgation de la loi Climat et Résilience, qui fixe notamment l'objectif d'atteindre en 2050 l'absence de toute artificialisation nette des sols, dit «Zéro Artificialisation Nette» (ZAN). »

- ZOOM SUR -

Les fondamentaux et la méthode d'élaboration du projet d'Agence 2024

Accompagner le changement lié au développement de la citoyenneté sur le territoire implique nécessairement d'être en mesure de changer soi-même. C'est avec ce précepte que nous avons choisi de dédier une cheffe de projet à la réalisation de notre nouveau projet d'Agence. Elle permet, au côté du directeur, de mobiliser l'équipe à travers des temps de travail collectif, en sous-groupe, ainsi qu'en individuel.

Parallèlement, les élus prennent part à l'aventure, lors des Bureaux, conseils d'administration et d'un comité de pilotage dédié. Leur participation active repose aussi sur leur engagement à réaliser ou accueillir une action, comme de conseiller l'équipe. L'addition de ces forces et de ces volontés va concrétiser le souhait de l'Agence de (ré)inventer l'implication des parties prenantes pour accompagner chacun à réussir l'adaptation aux défis. Ce projet d'Agence est un changement culturel en matière :

- d'affirmation de notre identité,
- de renouvellement des relations partenariales,
- d'une pleine connaissance de nos publics,
- d'une évolution de nos outils digitaux,
- d'une prise en compte des temporalités.



Atelier collectif du projet d'Agence 2024



Parole d'élus

Bertrand Pruvost

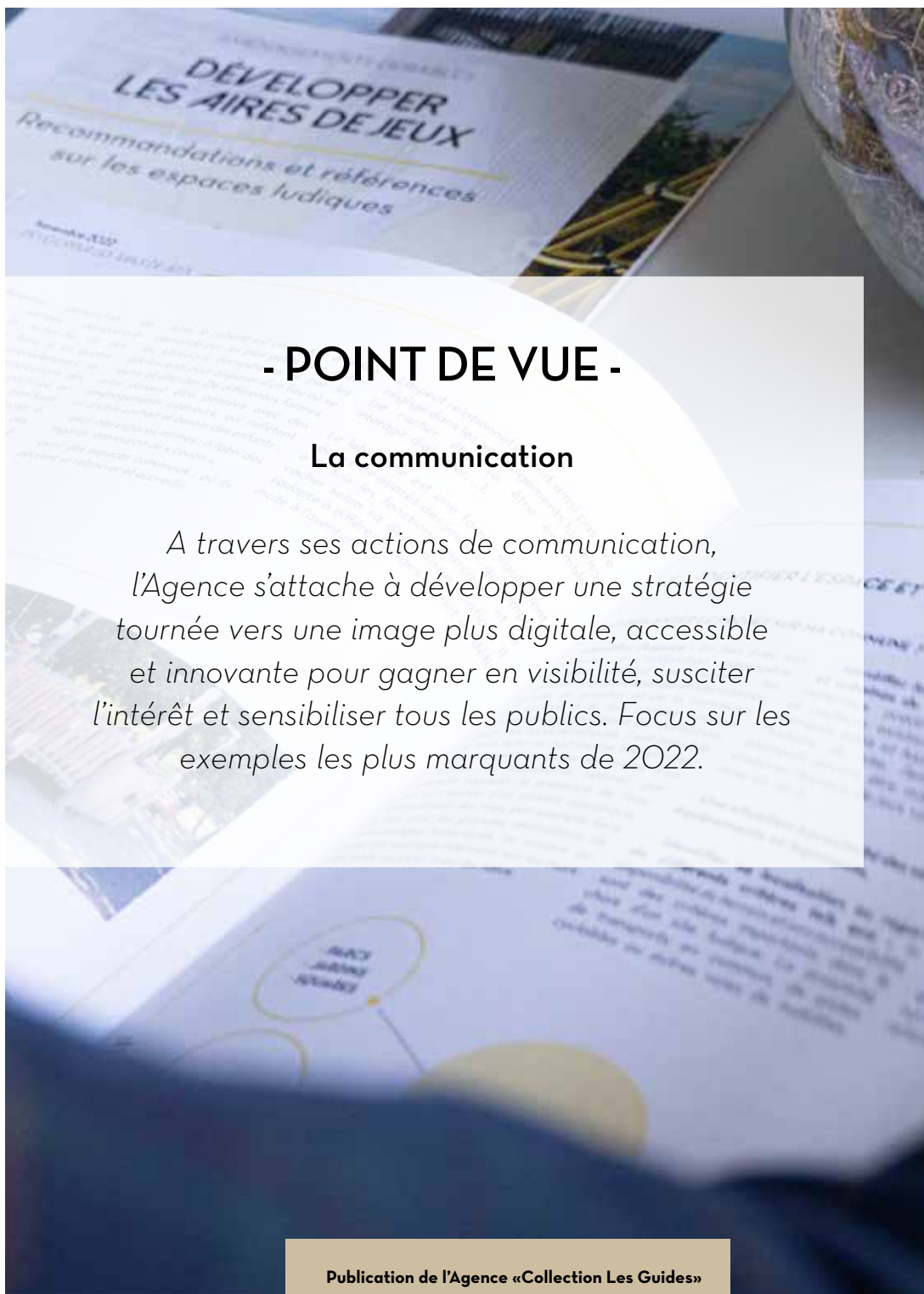
Membre du Bureau de l'Agence



«Le projet d'Agence est un projet résolument tourné vers l'humain, c'est-à-dire vers l'ensemble des habitants qu'importe leurs différences. C'est une vraie volonté de mettre en place les moyens d'être plus accessibles à tous. A la fois en gardant son cœur de métier et en s'ouvrant vers une offre plus culturelle. Faire le choix de s'ouvrir au public c'est, à mon sens, une évolution aussi intéressante que fondamentale. Le projet d'Agence sera un succès si un maximum de personnes connaît l'Agence, la comprend et y participe.

Nous, élus des collectivités, passons beaucoup de temps pour concrétiser les investissements matériels nécessaires à la vie de nos concitoyens (équipements, voiries, ...). Nous devons aussi investir dans notre rôle de liant, de lien entre nos habitants, cela se fait aux cotés de nos associations. Le projet d'Agence nous permet, et nous permettra de nous extraire de l'urgence afin de prendre le temps de la réflexion à moyen et long terme. Ceci afin de construire une vision qui alimentera le quotidien de la population.

Tout cela m'amène à penser que le nom « Agence d'Urbanisme et de Développement » n'est pas adapté à ce qu'elle est, c'est-à-dire une Agence du vivre ensemble, voire une Agence du bonheur car bien vivre ensemble, c'est le bonheur.»



- POINT DE VUE -

La communication

A travers ses actions de communication, l'Agence s'attache à développer une stratégie tournée vers une image plus digitale, accessible et innovante pour gagner en visibilité, susciter l'intérêt et sensibiliser tous les publics. Focus sur les exemples les plus marquants de 2022.

Publication de l'Agence «Collection Les Guides»

LES PUBLICATIONS

Vitrines de notre expertise, nos publications disposent d'une place importante au sein de l'Agence : elles sont nombreuses, se veulent pédagogiques et défrichent de nouvelles thématiques. Elles développent des éclairages au service des décideurs publics sur des thématiques variées. 89 fiches communales, 3 observatoires, 3 synthèses d'études, 4 guides, 2 Focus, 2 Parcours, 1 rapport d'activités ... ont été réalisés, diffusés et valorisés en 2022 sur notre site internet, les réseaux sociaux et lors de nos événements. Dans le cadre des projets européens (Cool Towns, Transmobil, LEADER et Qualicanes) que l'Agence a animé, des brochures de synthèse ont également été réalisées selon différents formats (Fiches, Livre blanc...).

LA NEWSLETTER

Se tenir informé en un coup d'œil, c'est l'objectif de la newsletter de l'Agence. Pour sa 3^{ème} année d'existence, celle-ci a trouvé son rythme de croisière. Avec une parution bimensuelle, elle permet de balayer en quelques minutes l'actualité

de l'Agence et prochains rendez-vous, d'accéder aux études et publications et de connaître les projets en cours ou à venir. Envoyée à plus de 1 000 contacts, 6 numéros de cette newsletter ont été réalisés en 2022.

LA PAGE FACEBOOK

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui un outil indispensable pour diffuser l'information auprès des habitants et établir une relation de proximité. La page Facebook @ AUDStOmer compte 3400 abonnés fin 2022, dont la majorité est issue du territoire. La récurrence des « posts » (227 en 2022), les campagnes publicitaires ciblées, les vidéos partagées et les rendez-vous instaurés ont permis des engagements réguliers.

PRESSE ET MÉDIAS

Pour diffuser plus largement ses travaux et son actualité, l'Agence rédige des articles, communiqués ou dossiers de presse, organise des conférences de presse et accueille régulièrement des journalistes. Certains de ses travaux ont ainsi été largement relayés dans les médias locaux, notamment

la presse écrite. En 2022, de nouveaux médias l'ont sollicité comme *Pas de Calais Histoires et patrimoines*, *Banquise FM* ou encore *Les échos du Pas-de-Calais*. Les enquêtes, la saison culturelle, le nouvel atlas historique et l'application «Thérouanne, l'archéologie préventive » ont ainsi particulièrement intéressé les médias en 2022.

LES MAGAZINES DE NOS PARTENAIRES

Sensibiliser les 130 000 habitants des 89 communes du Pays de Saint-Omer est une des missions d'intérêt général de l'Agence. En 2022, l'Agence a mené une enquête pour répertorier les magazines et bulletins municipaux existants dans le but de partager des sujets d'intérêts locaux (urbanisme, mobilité, emploi, patrimoine, enjeux climatiques ...). 39 communes y ont répondu fin 2022.

- LES INSTANCES au 31/12/2022 -

> MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT

Monsieur Joël DUQUENOY, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO)

VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Patrick BEDAGUE, Maire de Tilques, 6^{ème} Vice-Président de la CAPSO en charge des opérations d'aménagement, de l'urbanisme et des communes rurales

2 VICE-PRÉSIDENTS DÉSIGNÉS PARMI LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Monsieur Guillaume THIRARD, Sous-Préfet de Saint-Omer

Monsieur Edouard GAYET, Directeur de la DDTM du Pas-de-Calais

1 VICE-PRÉSIDENT DÉSIGNÉ PARMI LES REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION

Monsieur François DECOSTER, Vice-Président en charge de la culture, du patrimoine, des langues régionales et des relations internationales

1 VICE-PRÉSIDENT DÉSIGNÉ PARMI LES REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Madame Sophie WAROT, Conseillère Départementale déléguée à l'attractivité territoriale et au mécénat

1 VICE-PRÉSIDENT PAR EPCI

Monsieur Christian LEROY, Maire d'Escoevilles, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL)

Monsieur Alain MEQUIGNON, Maire de Fauquembregues, 1^{er} Vice-Président de la CAPSO en charge des finances, des affaires juridiques, et du conseil de gestion, de l'aménagement du territoire ; En charge des communes relevant du pôle territorial de Fauquembregues.

Monsieur Valentin BELLEVAL, Maire d'Hazebrouck, Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI).

2 VICE-PRÉSIDENTS DÉSIGNÉS PAR LES ORGANISMES PUBLICS

Monsieur Bertrand PRUVOST, SMAGEAa

Monsieur Hervé PIGNON, ADEME

TRÉSORIER

Monsieur Laurent DENIS, Maire d'Eperlecques, 8^{ème} Vice-Président de la CAPSO en charge du commerce, de l'artisanat et de la stratégie numérique et de l'innovation.

SECRÉTAIRE

Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire d'Aire-sur-la-Lys, 1^{er} Vice-Président de la CAPSO en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement ; en charge des communes relevant du pôle territorial d'Aire-sur-la-Lys.

MEMBRES INVITÉS AUX TRAVAUX DU BUREAU

Monsieur Bertrand PETIT, Maire de Saint-Martin-Lez-Tatinghem, Membre du Pôle Métropolitain Audomarois.
Madame Elizabeth BOULET, Maire de Meteren, 1^{ère} Vice-présidente de la CCFI en charge de l'aménagement durable du territoire, de la transition écologique et solidaire, de l'environnement et du plan climat.

Madame Marie-Laurence BERQUEZ, 1^{ère} adjointe au Maire de Lumbres, 11^{ème} Vice-Présidente de la CCPL en charge du Plan Climat, de la Transition Ecologique, de la Jeunesse et de la Famille, Membre du Pôle Métropolitain Audomarois.

Monsieur Hervé DUPONT, Maire de Enquin-Lez-Guinegatte, de 14^{ème} Vice-Président de la CAPSO en charge de la transition écologique et environnementale

Monsieur Eddy DEFEVERE, Maire de Staple, 8^{ème} Vice-président de la CCFI en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du PLUi-H.

Monsieur Gérard Alexandre FRANQUE, Maire de Bonningue-les-Ardres, 8^{ème} Vice-Président de la CCPL en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat

Monsieur Gérard WYCKAERT, Maire de Wisques, 2^{ème} Vice-Président de la CCPL en charge du Développement Economique

MEMBRES QUALIFIÉS

Madame Dominique REMBOTTE, Déléguée Départementale du Pas-de-Calais à la Fondation du Patrimoine.

Monsieur Didier HELLEBOID, Retraité.

> MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉTAT :

M. BILLANT Jacques, Préfet du Pas-de-Calais ou son représentant
 M. LECLERC Georges-François, Préfet du Nord ou son représentant
 M. BUCHAILLAT Laurent, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales ou son représentant
 M. LABIT Julien, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
 M. GAYET Edouard, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais
 M. FISSE Eric, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Nord
 M. PILON Stéphane, Chef de Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
 Mme STIEVENART Véronique, Cheffe de Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
 M. TOFFEL Jean-Luc, Trésorier Payeur Général

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER :

M. DUQUENOY Joël, Président de la CAPSO
 M. BEDAGUE Patrick, Maire de Tilques, Vice-Président en charge des opérations d'aménagement, de l'urbanisme et des communes rurales
 M. CHEVALIER Alain, Maire de Théroovanne ; Conseiller communautaire
 M. COUPEZ Christian, Maire de Longuenesse ; Vice-Président en charge du sport, de la jeunesse, politique de la ville et de la petite enfance
 M. DENIS Laurent, Maire de Eperlecques ; Vice-Président chargé du commerce, de l'artisanat et de la stratégie numérique et de l'innovation
 M. DISSAUX Jean-Claude, Maire d'Aire-sur-la-Lys ; 1^{er} Vice-Président en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement ; En charge des communes relevant du pôle territorial d'Aire-sur-la-Lys.
 M. DUPONT Hervé, Maire de Enquin-Lez-Guinegatte ; Vice-Président en charge de la transition écologique et environnementale
 M. MEQUIGNON Alain, maire de Fauquembergues ; 1^{er} Vice-Président en charge des finances, des affaires juridiques, et du conseil de gestion, de l'aménagement du territoire ; En charge des communes relevant du pôle territorial de Fauquembergues
 Mme BOIDIN Véronique, Maire de Roquette ; Conseillère communautaire

M. THOMAS Marc, Maire de Moulle ; Vice-Président en charge du schéma de transport, mobilité, du monde rural et des waterings

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

M. LEROY Christian, Président de la CCPL
 M. FRANQUE Gérard Alexandre, Maire de Bonningueles-Ardres ; Vice-Président en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat

M. WYCKAERT Gérard, Maire de Wisques ; Vice-Président en charge du Développement Economique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE INTÉRIEURE

M. BELLEVAL Valentin, Président de la CCFI
 M. DEFEVERE Eddie, Vice-Président en charge de l'Urbanisme ; Vice-président en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du PLUi-H

Mme BOULET Elizabeth, Maire de Meteren ; Vice-présidente en charge de l'aménagement durable du territoire, de la transition écologique et solidaire, de l'environnement et du plan climat

M. GAUTIER Anthony, Maire de Bailleul ; Vice-président en charge du plan de relance durable, du commerce de proximité, des mobilités et du plan vélo

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

M. DECOSTER François

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Mme WAROT Sophie

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE GRAND LILLE

M. DEIANA Salvatore

CHAMBRE RÉGIONALE DE MÉTIERS

M. RIGAUD Laurent

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE

M. BAYARD Jean-Bernard

PÔLE MÉTROPOLITAIN AUDOMAROIS

M. PETIT Bertrand

Mme MERCHIER Brigitte

Mme BERQUEZ Marie-Laurence

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE LA CÔTE D'OPALE

M. ROUSSEL Benoît

COLLÈGE DES MEMBRES ACTIFS :

- **SMAGEAA** : M. PRUVOST Bertrand

- **ADEME** : M. PIGNON Hervé

> MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ÉTAT

M. BILLANT Jacques, Préfet du Pas-de-Calais ou son représentant
 M. LECLERC Georges-François, Préfet du Nord ou son représentant
 M. BUCHAILLAT Laurent, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales ou son représentant
 M. LABIT Julien, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
 M. GAYET Edouard, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais
 M. FISSE Eric, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Nord
 M. PILON Stéphane, Chef de Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
 Mme STIEVENART Véronique, Cheffe de Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
 M. TOFFEL Jean-Luc, Trésorier Payeur Général

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

M. DUQUENOY Joël, Président de la CAPSO
 M. BEDAGUE Patrick, Maire de Tilques, Vice-Président en charge des opérations d'aménagement, de l'urbanisme et des communes rurales
 M. AGEORGES Benoît, Maire de Campagne-Lez-Wardrecques ; Conseiller communautaire
 M. ALLOUCHERY René, Maire de Saint-Augustin ; Conseiller communautaire
 M. CHEVALIER Alain, Maire de Théroutan ; Conseiller communautaire
 M. CRUNELLE Christian, Maire de Dennebroeucq ; Conseiller communautaire
 M. COUPEZ Christian, Maire de Longuenesse ; Vice-Président en charge du sport, de la jeunesse, politique de la ville et de la petite enfance
 M. DENIS Laurent, Maire de Eperlecques ; Vice-Président chargé du commerce, de l'artisanat et de la stratégie numérique et de l'innovation
 M. DISSAUX Jean-Claude, Maire d'Aire-sur-la-Lys ; 1^{er} Vice-Président en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement ; En charge des communes relevant du pôle territorial d'Aire-sur-la-Lys.
 M. DUPONT Hervé, Maire de Enquin-Lez-Guinegate ; Vice-Président en charge de la transition écologique et environnementale
 M. HUMETZ Bruno, Adjoint au Maire de Saint-Omer ; Vice-Président en charge des ressources humaines, mutualisation, insertion professionnelle et de l'emploi

M. LEFAIT Jean-Paul, Maire de Heuringhem ; 1^{er} Vice-Président en charge du développement social, CIAS, économie sociale et solidaire ; Chargé des communes relevant du pôle territorial de Théroutan
 Mme BOIDIN Véronique, Maire de Roquetoire ; Conseillère communautaire
 M. MEQUIGNON Alain, maire de Fauquembergues ; 1^{er} Vice-Président en charge des finances, des affaires juridiques, et du conseil de gestion, de l'aménagement du territoire ; En charge des communes relevant du pôle territorial de Fauquembergues
 M. MOREL Damien, Maire de Clairmarais ; Conseiller communautaire
 M. RYS, Conseiller municipal d'Aire-sur-la-Lys ; Vice-Président en charge de la formation professionnelle, attractivité du territoire, relations européennes et internationales
 M. THOMAS Marc, Maire de Moule ; Vice-Président en charge du schéma de transport, mobilité, du monde rural et des wateringues
 Mme SELLIER Christine, Maire de Hallines ; Conseillère communautaire
 Mme CANARD Céline-Marie, Vice-Présidente en charge de la santé, du contrat local de santé et des relations avec les collectivités

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

M. LEROY Christian, Président de la CCPL
 M. FRANQUE Gérard Alexandre, Maire de Bonningues-Ardres ; Vice-Président en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat
 Mme LEROY Isabelle, Maire de Nielles-les-Bléquin ; Conseillère communautaire
 Mme POULAIN Patricia, Maire de Dohem ; Conseillère communautaire
 M. WYCKAERT Gérard, Maire de Wisques ; Vice-Président en charge du Développement Economique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE INTÉRIEURE

M. BELLEVAL Valentin, Président de la CCFI
 M. DEFEVERE Eddie, Vice-Président en charge de l'Urbanisme ; Vice-président en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du PLUi-H
 M. BEVER Samuel, Maire d'Houtkerque ; Vice-président en charge de l'attractivité, de l'artisanat et des relations aux forces économiques
 Mme BOULET Elizabeth, Maire de Meteren ; Vice-présidente en charge de l'aménagement durable du territoire, de la transition écologique et solidaire, de l'environnement et du plan climat

M. CREPIN Bertrand, Maire de Sainte-Marie-Cappel ;
Conseiller communautaire

M. DARQUES Jérôme, Maire de Morbecques ; Vice-
président en charge des finances, du pacte fiscal
et financier et de l'achat public

M. GAUTIER Anthony, Maire de Bailleul ; Vice-président
en charge du plan de relance durable,
du commerce de proximité, des mobilités et du plan
vélo

M. SCHRICKE Jean-Luc, Maire de Caestre ; Conseiller
communautaire

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

M. DECOSTER François

Mme DELAIRE Marie

M. BERTHELOOT Pierrick

M. JOUVENEL Anthony

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Mme WOZNY Florence

Mme WAROT Sophie

Mme DUWICQUET Delphine

CHAMBRE DE COMMERCE DE L'INDUSTRIE

GRAND LILLE

M. DEIANA Salvatore

CHAMBRE REGIONALE DE MÉTIERS

M. RIGAUD Laurent

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE

M. BAYARD Jean-Bernard

PÔLE MÉTROPOLITAIN AUDOMAROIS

M. PETIT Bertrand

Mme MERCHIER Brigitte

Mme BERQUEZ Marie-Laurence

Mme MERLO Sandrine

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE LA CÔTE D'OPALE

M. VERGRIETE Patrice

M. ROUSSEL Benoît

COLLÈGE DES MEMBRES ACTIFS : PARC NATUREL REGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

M. COLIN Gérard

SMAGEAA

M. Bertrand PRUVOST

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

NORD-PAS-DE-CALAIS

M. BOUAKIL Slimane

ADEME

M. PIGNON Hervé

ERDF

M. POVSE Mathias

ENEDIS : En attente

VILLE DE SAINT-OMER

M. SABLON Frédéric

VILLE D'ARQUES

M. LAMIRAND Jean-Pierre

COMMUNE DE CLAIRMARAIS

M. LETELLIER Casimir

VILLE D'AIRE-SUR-LA-LYS

Mme BEAUDEQUIN Odile

COMMUNE DE FAUQUEMBERGUES

M. SCHRYVE Roger

COMMUNE DE LUMBRES

M. COLIN Gérard

VILLE DE SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

M. HOLLANDER Jean-Paul

HALLINES

VILLE DE LONGUENESSE

M. HAZARD Jean-Luc

COMMUNE D'EPERLECQUES

Mme LOOTVOET Sabrina

BLENDECQUES

QUELMES

SAINT AUGUSTIN

VAUDRINGHEM

SAINT MARTIN D'HARDINGHEM

NIELLES LES BLEQUIN

ALQUINES

ROQUETOIRE

THEROUANNE

NORDAUSQUES

MAMETZ

ENQUIN LEZ GUINEGATTE

BOUVELINGHEM

DELETTES

ECQUES

WITTES

HELFAUT

SALPERWICK

CLERQUES

FLÉCHIN

ZUDAUSQUES

HOULLE

CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES

- L'ÉQUIPE -

> Effectif :

L'équipe au 31 décembre 2022, 29 salariés dont :

- 28 CDI
- 1 CDD
- 17 femmes
- 12 hommes

> L'équipe au 31 décembre 2022 :

BEAUCE Paul, BECART Géraldine, BEUCHERIE Argantaël, BOULANGER Emeline, BOUREL Philippe, CHAPPARD Emma, CHOLLET Emeline, COLIN Laura, DEBIENNE Lise, DELAHAYE Lucie, DELEFORTRIE Victor, DUQUENNE Elodie, GODDYN Romane, LAPORTE Justine, LEDANOIS Laurent, MARMIER Jean, MOLIN Christophe, PHILIPPO Clément, ROCHAS Nicolas, ROCHE Hugo, RUCKEBUSCH Eugénie, SINGER Sarah, SPECQUE Henri, TIBERGHEN Florence, VALLEZ Cécile, VANNELLE Adeline, VELAY Julie, VERING Louis, WATELLE Maxence.

> Les formations suivies en 2022 :

Formations individuelles :

- Boris FILLON, Comprendre le contexte en fortes mutations de l'action publique territoriale, Ecole des Ponts ParisTech

Formations de groupe :

- «DATAVIZ» proposée par la FNAU et suivie par Emeline CHOLLET, Louis VERING, Clément PHILIPPO, Hugo ROCHE, Philippe BOUREL et Laurent LEDANOIS

- «Fichiers Fonciers» proposée par la FNAU et suivie par Henri SPECQUE et Clément PHILIPPO

- «Néerlandais» suivie par Géraldine BECART; Adeline VANNELLE et Cécile VALLEZ ; et Sarah SINGER.

> Les élus Comité Social Economique :

- Titulaires : Julie VELAY et Maxence WATELLE
 - Remplaçants : Laura COLIN et Romane GODDYN

> Stagiaires accueillis :

- Romane BOUCLET : découverte des missions du service communication pour une durée de 15 jours

- Laetitia NORE et Baptiste BOUDRIAUX : travail d'enquêtes de terrain pour une durée respective de 2 mois et 6 mois

- Victor DELEFORTRIE : Réseau Points Nœuds cyclables pour une durée de 6 mois

- Héloïse DUMEZ : programmation culturelle 2022 du Pays d'art et d'histoire pour une durée de 6 mois

Les stages d'observation :

- Antoine RIPP, élève de 3ème à La Malassise, accueilli en mars 2022

- Marion NOENS, élève de 3ème au Collège Jacques Prévert de Watten, accueillie en mars 2022

- Romane FLANDRIN, élève de 2nde au lycée privé ESCAP Notre-Dame de Sion, accueillie en juin 2022

- Maëlie HUGOO, élève de 2nde au lycée des Flandres de Hazebrouck, accueillie en juin 2022

- Solène DUFLOS, élève de 2nde au lycée Alexandre Ribot de Saint-Omer, accueillie en juillet 2022

- Olivia MAERTEN, élève au Collège Sainte-Austreberthe de Montreuil-Sur-Mer, accueillie en décembre 2022

> Les contrats saisonniers pendant la haute saison (équipe de médiation et d'accueil au sein des Maisons) :

- Thomas MANDEVILLE et Jean MARMIER du 3 mai au 30 octobre 2022

> Mouvements en 2022

Bienvenue à :

- Victor DELEFORTRIE, prolongé en CDI à l'issue de son stage, le 10 octobre 2022, en tant que chargé d'études Design urbain et mobilité

- Jean MARMIER, prolongé en CDD à l'issue de son contrat saisonnier, le 1^{er} novembre 2022 en tant que chargé de médiation et d'accueil, dans le cadre du remplacement de congé maternité de Adeline VANNELLE, pour une durée de 4 mois

- Argantaël BEUCHERIE, arrivée en CDI le 15 novembre 2022 en qualité de chargée d'études Architecture bioclimatique dans le cadre du remplacement de Boris FILLON

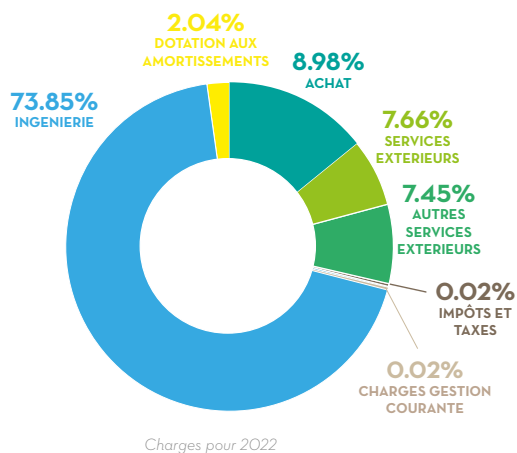
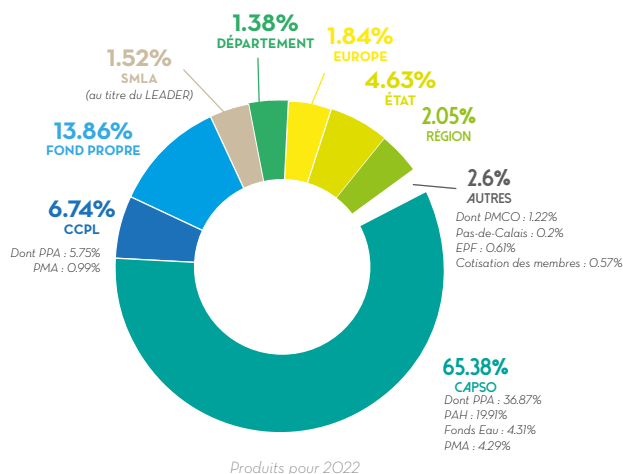
Bonne continuation à :

- Anais BAUDOIN, ayant quitté l'Agence le 9 mars 2022

- Théo ROUSSEL, ayant quitté l'Agence le 30 avril 2022

- Boris FILLON, ayant quitté l'Agence le 15 décembre 2022

- BUDGET -



- LES 12 TEMPS FORTS 2022 -



1

> Journée Mondiale de l'Eau

Le 22 mars, l'Agence a organisé un évènement intitulé « Vivre et penser l'eau dans les territoires ». Au cours d'ateliers et visites, près de 80 personnes ont pu partager les constats et enjeux autour de cette ressource, échanger sur des bonnes pratiques et poser les jalons d'une vision et d'une ambition commune pour la préservation de ce bien précieux qu'est l'eau. **Retrouvez les actes de séminaire sur notre site : www.aud-stomer.fr**



2

> Conférence des maires du Pays de Saint-Omer sur la thématique du ZAN

Le 31 mars, l'Agence est intervenue pour animer un atelier avec le soutien des équipes de la CCPL et de la CAPSO à travers une approche pédagogique et ludique d'un jeu imaginé initialement par l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon. L'occasion pour les maires du Pays de Saint-Omer de se familiariser avec les enjeux et les leviers du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), d'échanger et de partager collectivement en présence de Mme Françoise Rossignol, Présidente de la Fédération des SCoT.



3

> 1^{ère} exposition du CLEA à la Maison de l'Archéologie

Les artistes du CLEA de la CAPSO ont la possibilité de diffuser leur pratique dans les espaces culturels du territoire. L'Agence a notamment laissé à Kevin Moliner, tailleur de pierre, l'espace d'exposition temporaire de la Maison de l'Archéologie à Théroüanne du 3 mars au 29 mai. Son travail autour de la forme de l'œuf, construit/déconstruit, travaillé de manière brute ou plus fine, est particulièrement entré en résonance avec le patrimoine archéologique présenté dans l'exposition permanente.

4

> Evènement final de QUALICANES

Le 30 septembre, l'Agence a participé à l'évènement de clôture du projet européen Interreg QUALICANES. L'évènement était l'occasion de présenter le « Livre blanc » auquel l'Agence a contribué, résultat des études sur les espaces transfrontaliers s'appuyant sur l'exemple de la frontière franco-belge.

Plus d'infos : <https://www.qualicanes.eu/fr/portail/380/actualite/65882/evenement-de-cloture-slotevenement-30-09-2022-interreg-qualicanes.html>



5

> Etude Canal Seine-Nord Europe

Annoncée pour fin 2028, la mise en service du Canal Seine-Nord Europe (CSNE) permettra de relier l'Oise au canal Dunkerque-Escout. En 2022, une étude synthétique faisant l'état des lieux du foncier économique le long de ce corridor européen a été réalisée par le réseau des huit agences régionales URBA8 en vue d'une évaluation du potentiel de report modal du trafic de marchandises. Cette démarche, menée en partenariat avec la Délégation générale à l'Axe nord et la Fédération Norlink, vise à mettre en place une stratégie foncière régionale le long de cet axe, vecteur de développement économique, de compétitivité et levier de transformation en phase avec la transition écologique et la troisième révolution industrielle. **Retrouvez l'étude sur notre site : www.aud-stomer.fr**





6

> 43^{ème} édition de la rencontre nationale des Agences d'Urbanisme

Le 13 octobre, dans le cadre des rencontres nationales de la FNAU à Toulouse, l'Agence a co-organisé l'atelier intitulé «Eau et Changement climatique : quels défis pour l'Aménagement du Territoire ? ». Face aux défis et à la multiplicité des enjeux sur la ressource en eau, l'objectif de cet atelier consistait à témoigner de l'urgence et de la nécessité de prendre en compte l'eau dans les politiques d'aménagement par une approche intégrée, transversale, partenariale et décloisonnée. Plusieurs collaborateurs de l'Agence ont également participé à d'autres ateliers de cette rencontre.

Plus d'infos : <https://rencontresfnau-toulouse.org/>



7

> Journée mondiale du café

Le 8 octobre, l'Agence a invité les 1387 conseillers municipaux du Pays de Saint-Omer à se retrouver avec l'équipe de l'Agence autour d'un café ou d'un thé à travers 6 lieux. Ce moment de partage fut l'occasion d'écouter les attentes d'accompagnement en ingénierie des communes et de faire connaître des métiers de l'Agence.



8

> Conférence finale de COOL TOWNS

La conférence finale de COOL TOWNS s'est déroulée à Ostende le 20 octobre, en présence de l'ensemble des partenaires. Durant cet événement, l'Agence a notamment présenté la feuille de route du projet.

Plus d'infos : <https://www.cooltowns.eu/fr/la-feuille-de-route/>



9

> Publication de l'ouvrage « Programme LEADER Pays de Saint-Omer 2014-2020 »

Le 14 novembre, les membres du Comité de Programmation LEADER, instance décisionnelle du dispositif européen de développement rural, ont pu redécouvrir les projets qu'ils ont souhaités soutenir grâce à l'édition d'un ouvrage dédié.

Retrouvez l'ouvrage sur notre site : www.aud-stomer.fr



10

> 20 ans du CODEV

Le 18 novembre, le Conseil de Développement (CODEV) du Pays de Saint-Omer fêtait ses 20 ans ! L'occasion de se retrouver entre « Codeviens » et élus du territoire afin de retracer 20 ans d'activités et d'échanger sur les perspectives de collaboration, avant de poursuivre les discussions autour d'un gâteau d'anniversaire.

11



> Signature des conventions Petites Villes de Demain

L'Agence a accompagné les communes d'Aire-sur-la-Lys et de Lumbres dans la rédaction des conventions d'adhésion Petites Villes de Demain qui ont évolué en convention cadre respectivement les 17 et 24 novembre. Elles actent leur périmètre d'Opération de revitalisation de territoire.

12

> Evènement de clôture de TRANSMOBIL

L'évènement de clôture du projet Transmobil s'est déroulé à Bray Dunes le 18 novembre. L'Agence a présenté les études réalisées sur les gares de Nieppe, Bailleul et Hazebrouck ainsi que la réalisation de fiches en matière de mobilité transfrontalière.

En savoir plus : <https://www.transmobil.be/fr/portail/294/actualite/66786/sloevenement-moment-de-cloture-transmobil.html>





Assemblée Générale du 1^{er} juin 2022 à Bellinghem



Partie 2

- ENJEUX DE TERRITOIRE -

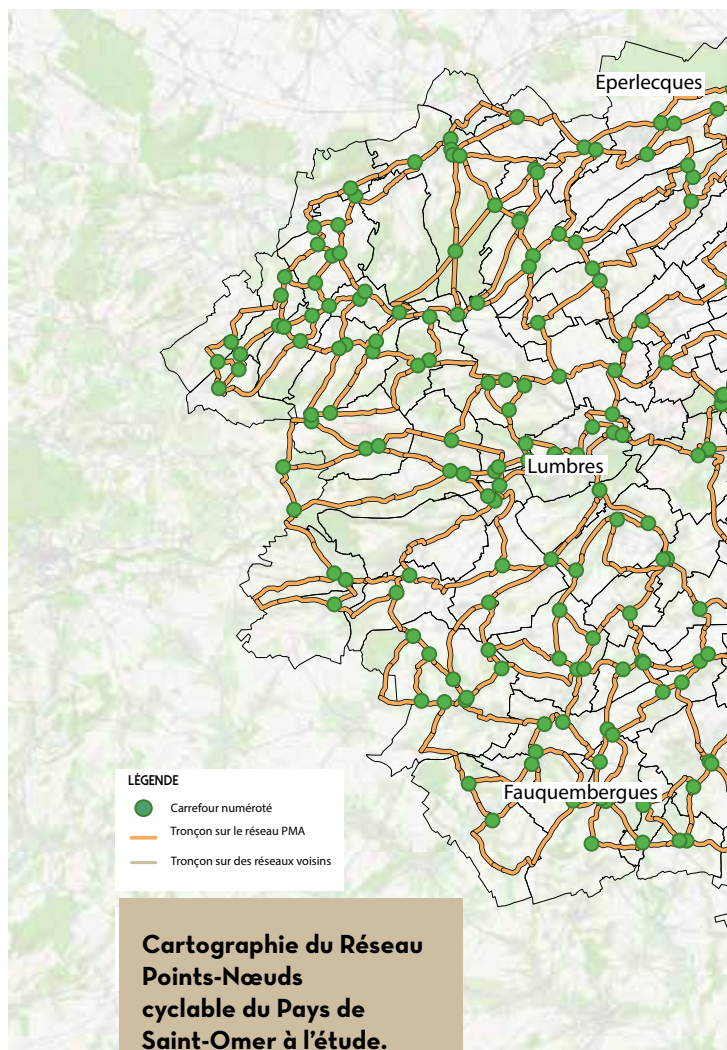
- ZOOM SUR -

Le réseau points-nœuds cyclable

Dans le cadre des stratégies de développement touristique et de mobilité, l'Agence a mené en 2022 l'étude du réseau points-nœuds cyclable sur le territoire du Pôle Métropolitain Audomarois.

L'étude repose sur une dynamique partenariale avec les acteurs du tourisme et de la mobilité, les collectivités voisines qui ont déjà étudié ou déployé ce système de repérage innovant à destination des touristes et habitants. Au croisement des enjeux touristiques, patrimoniaux, paysagers et des mobilités actives, la cartographie du réseau points-nœuds cyclable est une co-construction de l'Agence, des équipes de la CAPSO et de la CCPL, de la SPL Tourisme et des élus.

Cette étude s'alimente d'un travail d'analyse comparative, de documentation et de terrain, réalisé sur l'ensemble des 89 communes du Pôle Métropolitain Audomarois. À partir de la fin d'année 2022, l'Agence a poursuivi l'accompagnement à l'opérationnalité par le chiffrage, la définition de la signalétique et la rédaction du cahier des charges de l'étude de jalonnement. Le travail sur ce projet se poursuit en 2023 dans l'objectif d'un déploiement pour les prochaines saisons touristiques.



Parole de partenaire

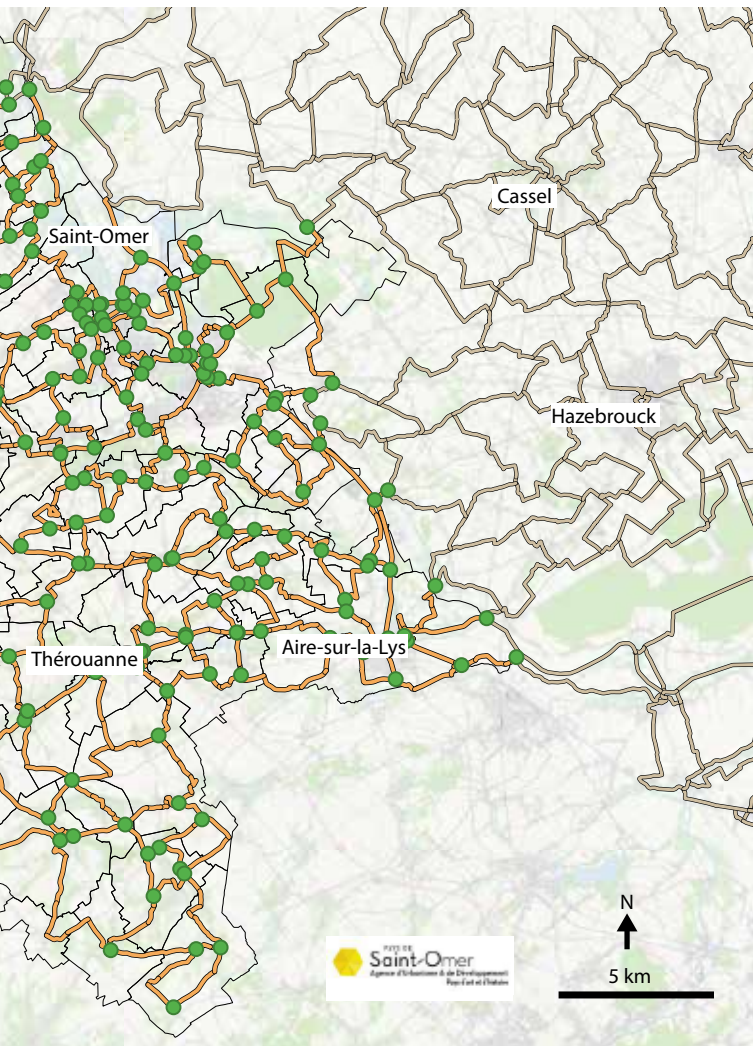
Christian Crunelle

Président de la SPL Tourisme



« Simple et ingénieux, le réseau cyclable point-nœud est une réponse à la fois pertinente et adaptée aux nouvelles pratiques des cyclotouristes. En s'inscrivant dans la continuité d'un maillage existant au nord du territoire, le projet constitue un fort potentiel de développement pour l'économie touristique du Pays de Saint-Omer.

Lors de séances de travail et d'échanges réguliers avec l'Agence d'Urbanisme, la SPL Tourisme a pu contribuer à intégrer cette dimension touristique et cela, dès les premiers temps de l'étude. Ainsi, dans sa méthodologie, en prenant en compte le profil de la clientèle cyclotouriste, en anticipant la mise en tourisme du RPN, sa promotion, print et numérique et en intégrant l'appropriation du réseau par les acteurs touristiques, l'Agence donne toutes ses chances de réussite à un futur réseau point-nœud sur le territoire. »



- ZOOM SUR -

Une première année de travail pour un Conseil de Développement renouvelé

Le Pôle Métropolitain Audomarois (PMA) a confié à l'Agence la mission d'engager le renouvellement du Conseil de Développement (CODEV) pour le mandat en cours. L'appel à candidatures lancé fin 2021 a permis de constituer le nouveau CODEV.

L'installation des membres s'est déroulée le 1^{er} avril 2022 lors d'une soirée conviviale. Les participants ont fait connaissance et les élus ont présenté leur volonté de voir le CODEV se constituer et jouer pleinement son rôle. Cette rencontre a été l'occasion de rédiger un curriculum vitæ (CV) et une lettre de motivation collective : savoir-faire et savoir-être, thématiques de prédilection, envies... chacun était invité à s'exprimer. L'Agence a poursuivi son appui au CODEV en organisant les premières plénières et premiers groupes de travail auxquels certains salariés ont apporté leur expertise technique.

Le nouveau CODEV a notamment été sollicité pour participer à l'élaboration de la candidature au programme LEADER 2023-2027.

La plénière de juin a constitué 3 groupes de travail internes : les modes de gouvernance du CODEV (actualisation du règlement intérieur), la thématique de l'eau et enfin l'organisation d'un événement à l'occasion des 20 ans du CODEV. Le 18 novembre, les anciens et actuels membres du CODEV, les élus du PMA, de la CCPL et de la CAPSO se sont ainsi réunis pour célébrer cet anniversaire.

Le groupe « eau », sensibilisé par des collègues de l'Agence spécialistes de cette question, poursuit ses réflexions. Le groupe sur la gouvernance quant à lui a présenté un nouveau règlement intérieur adopté en plénière le 21 octobre, et aboutissant en janvier 2023 à l'élection d'un collectif d'animation.



Parole du collectif d'animation

Chloé, Benoit, Eric et Noël

Installation du nouveau CODEV
le 1^{er} avril 2022 à Tilques



«En regardant dans le rétroviseur de cette première année, quel chemin parcouru par les membres du nouveau CODEV !

Nous avons tout d'abord participé activement à la définition du futur programme Leader. Puis un important travail bénévole a permis d'organiser une soirée remarquable pour les 20ans du CODEV. Les nombreuses compétences des membres ont permis de réaliser 5 témoignages vidéo en forme de bilan et perspectives ainsi qu'une frise géante retraçant 20 ans d'activités à partir d'un travail de longue haleine sur 20 ans d'archives du CODEV et conservées à l'Agence. Ce fut l'occasion d'un échange fructueux entre les membres et les élus, ainsi que de souffler les 20 bougies et de partager un moment convivial.

Au total, 2022 c'est plus de 400 heures de travail bénévole effectuées collectivement en réunion à l'occasion de 4 plénières et 12 réunions de groupes de travail, et ce sans compter tous les temps de préparation ou de recherche individuelle des membres.

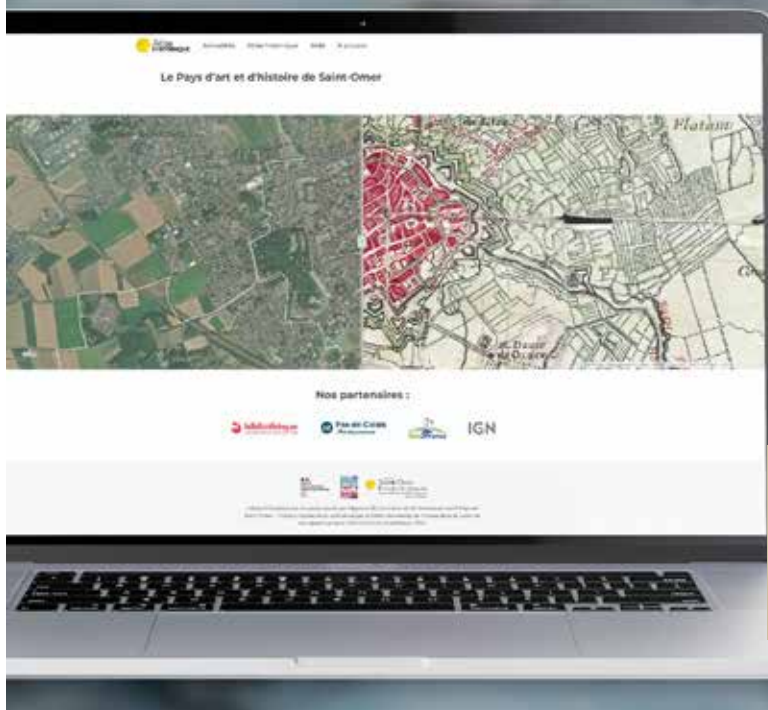
Toutes ces rencontres ont permis de préciser progressivement notre ambition de contribuer, par nos travaux et avis, à la lutte et à l'adaptation qui s'imposent face au changement climatique ; et à optimiser les articulations entre le rural et l'urbain qui caractérisent notre territoire. Le tout dans une démarche permettant de renforcer progressivement la citoyenneté et la participation effective des habitants à la définition et la mise en œuvre des politiques publiques vaste chantier qui nous enthousiasme et que nous engageons avec modestie...

Un grand merci donc pour ces belles rencontres et cette première année prometteuse...»

- POINT DE VUE -

L'atlas historique du Pays d'art et d'histoire

La connaissance du passé à portée de tous



Connectez-vous sur :
[www.aud-stomer.fr/applications/
atlas-historique](http://www.aud-stomer.fr/applications/atlas-historique)

Lancé officiellement le 3 octobre 2022, l'Atlas historique du Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer est un outil de cartographie historique conçu au cours des années 2021 et 2022. A l'aide de cette nouvelle application numérique, chacun peut découvrir de son domicile les évolutions du territoire labellisé et ce depuis le XVIIIe siècle en superposant et comparant différentes séries de cartes, photographies aériennes et plans.

L'émergence de cet outil sur le passé du territoire au sein de l'Agence est tout sauf un hasard. Ce projet représente en effet un point de convergence entre une partie des missions d'origine de l'Agence que sont l'observation et la production de données, et les objectifs du label Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer, centrés notamment autour de l'accroissement des connaissances historiques et de leur diffusion auprès d'un large public. De même, il témoigne du développement d'un langage commun entre les différents métiers exercés au sein de l'Agence, qu'il s'agisse de géomaticiens, de webdesigners, d'architectes, de communicants ou d'historiens.

Si l'Agence a porté la réalisation de l'Atlas historique du Pays d'art et d'histoire, l'aboutissement de ce projet résulte ausside l'engagement d'autres structures. Il est rappelé l'accompagnement financier de la D.R.A.C. des Hauts-de-France car l'existence de l'Atlas a été conditionnée par sa sélection parmi le dispositif «patrimoine et numérique 2020». Aussi, il convient de souligner la qualité du travail fourni par le prestataire de services SIRS pour le géoréférencement de certaines données. Les Archives Départementales du Pas-de-Calais et la Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer ont également joué un rôle décisif dans la mise en place de l'outil. Outre le libre accès aux données, ces deux structures se sont engagées dans une co-construction de l'interface de navigation permettant de le tester et de l'améliorer.

Disponible depuis le domicile de chacun sur le site internet de l'Agence, l'Atlas permet d'explorer les évolutions du territoire entre le début du XVIIIe siècle et aujourd'hui.

Il prend la forme d'une interface depuis laquelle différentes séries de documents (cartes, plans, photographies aériennes) sont visualisables et comparables entre elles. L'utilisateur peut ainsi découvrir les mutations ou les permanences d'une ville, d'un quartier ou d'un paysage entre différentes époques.

- LES AUTRES PROJETS MENÉS EN 2022 -

FONCIER

> ACTUALISATION DES FICHES FONCIÈRES COMMUNALES

L'Agence a actualisé les fiches foncières communales des 89 communes du Pays de Saint-Omer. Elles permettent à la fois de faire le suivi de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers des 10 dernières années, de mettre en exergue les potentiels de développement foncier des communes et d'étudier la maîtrise foncière des sites faisant l'objet d'une Opération d'Aménagement et de Programmation (OAP) identifiés dans les documents de planification. Cet outil a pour objectifs d'accompagner les collectivités et l'EPF dans la priorisation des secteurs d'intervention, d'éviter la concurrence entre différents projets et de permettre aux collectivités d'anticiper les stratégies foncières à mettre en place.

Retrouvez les fiches sur notre site : www.aud-stomer.fr

> STRATÉGIE ZAN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

Depuis septembre, l'Agence accompagne le Pays de Lumbres dans sa stratégie d'application du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). En effet, l'intercommunalité souhaite créer les conditions de la mise en œuvre anticipée de la loi Climat et Résilience sur le Pays de Lumbres notamment par rapport au développement économique. Ainsi, l'Agence a réalisé un premier état des lieux de l'activité économique présente sur le territoire (localisation des entreprises, identification des espaces potentiellement mutables, analyse de la maîtrise foncière des secteurs stratégiques). Des premiers ateliers en présence des élus ont eu lieu fin 2022. La poursuite des travaux est prévue en 2023.

ÉCONOMIE

> ANIMATION ET SUIVI DU DISPOSITIF LEADER 2014-2020

L'Agence a poursuivi l'animation et le suivi du programme LEADER, dispositif européen au service du développement local. A ce titre, l'Agence a été mobilisée sur le traitement des demandes de paiement des dossiers programmés, l'édition d'un ouvrage valorisant les projets soutenus dans le cadre du dispositif et a coorganisé avec trois autres territoires un LEADER TOUR constitué de 4 journées thématiques. Cette coopération a permis entre autres de découvrir, d'échanger et de valoriser les projets accompagnés par les territoires et de partager les expériences en vue de la prochaine programmation LEADER 2023-2027.



Remise de chèque du dispositif LEADER en décembre 2021

> DOSSIER DE CANDIDATURE LEADER 2023-2027

Parallèlement à la poursuite de l'animation et du suivi du dispositif LEADER 2014-2020, l'Agence a assuré le montage du dossier de candidature LEADER 2023-2027 du Pays de Saint-Omer, porté par la CAPSO en partenariat avec la CCPL. Conformément aux dispositions de l'appel à candidatures, l'Agence a élaboré de manière concertée la stratégie locale de développement du territoire avec les acteurs locaux et le conseil de développement du Pays de Saint-Omer. Elle s'articule autour de l'objectif central : « Faire des transitions le moteur de l'économie locale ».

Retrouvez le dossier sur notre site : www.aud-stomer.fr

> GÉOPORTAIL DU TOURISME

L'Agence a développé un tableau de bord interactif touristique à l'échelle du Pays de Saint-Omer. Basé sur des données produites par l'INSEE, le Comité Régional du Tourisme, Pas-de-Calais Tourisme et les données de l'Agence, ce nouvel outil vise à présenter les tendances et dynamiques touristiques du territoire telles que l'offre d'hébergements, de restauration ou encore d'équipements. Evolutif, le géoportail permet ainsi de mesurer l'évolution de l'offre et de la demande touristique et d'accompagner les politiques de développement qui en découlent.

Consultez le géoportail sur notre site : www.aud-stomer.fr

> SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CAPSO

L'Agence a poursuivi sa mission de soutien à l'élaboration d'un schéma intercommunal d'aménagement économique. En effet, face à une offre foncière qui se tarit et disparaîtra à moyen terme et à la prise en compte progressive de l'objectif Zéro Artificialisation Nette dans les politiques d'aménagement territoriales, l'Agence accompagne l'agglomération dans la définition d'une nouvelle stratégie de développement

économique pour les prochaines décennies. Un diagnostic détaillé a notamment été réalisé permettant d'avoir un aperçu exhaustif des potentiels de développement, de densification et de renouvellement économique au sein des différents sites et zones d'activités.



> OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL

En décembre, l'Agence a mis à jour sa base de données sur les locaux commerciaux des principales polarités commerciales définies dans le SCOT du Pays de Saint-Omer. L'actualisation de ces données permet de réaliser le suivi de l'offre de l'immobilier commercial (suivi de la vacance commerciale et des typologies de commerces). En outre, cet observatoire est un outil de suivi et d'évaluation des politiques publiques liées au commerce.

Retrouvez l'observatoire sur notre site : www.aud-stomer.fr

> TABLEAUX DE BORD ÉCONOMIQUES

Depuis juin 2021, l'Agence réalise chaque trimestre, en étroite collaboration avec le service de développement économique de la Communauté d'Agglomération, un tableau de bord conjoncturel des indicateurs économiques du Pays de Saint-Omer. L'objectif est de mettre en exergue les données économiques les plus récentes du territoire sur le court terme. En complément, l'Agence actualise tous les 2 ans un tableau de bord structurel regroupant l'ensemble des données économiques du territoire. Ce second outil intègre des chiffres et leurs évolutions sur le long terme.

> ETUDE SUR LA DENSITÉ DU PARC D'ACTIVITÉS DE LA PORTE DU LITTORAL

Entre février et mars, l'Agence a réalisé une étude sur la densité du parc d'activités de la Porte du Littoral situé sur la commune de Leulinghem. Cette étude se concentre principalement sur la couverture et l'usage des sols des parcelles commercialisées depuis 2011. Ces analyses croisées permettent entre autres de connaître le niveau d'artificialisation des sols et d'identifier des espaces potentiellement densifiables au sein des parcelles déjà occupées. En effet, la densification des zones d'activités est un enjeu essentiel dans lequel la CCPL s'est engagée avec pour objectif d'atteindre à terme le Zéro Artificialisation Nette.

> OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI

En mars, l'Agence a publié un nouvel observatoire de l'emploi. Il propose une approche conjoncturelle de l'évolution de l'emploi salarié privé sur le Pays de Saint-Omer, permettant d'analyser l'impact de la crise sanitaire sur les emplois locaux. L'observatoire se concentre également sur le marché du travail avec une analyse détaillée de la demande d'emploi et des intentions d'embauche. En complément, un zoom spécifique sur les effectifs salariés des filières du secteur industriel a été réalisé, présentant les dynamiques en cours.

Retrouvez l'observatoire sur notre site : www.aud-stomer.fr



> PANORAMA DES EFFECTIFS EN FORMATION

En septembre, l'Agence a réalisé un tableau de bord présentant les chiffres-clés des effectifs scolarisés dans le Pays de Saint-Omer. Il se concentre principalement sur les effectifs en formation initiale du primaire au supérieur. Deux focus sont également proposés : le premier sur le dispositif du Campus des Métiers Industrie et Transition Numérique, le second sur une approche prospective de l'évolution des effectifs du secondaire à horizon 2040.

MOBILITÉS

> DIAGNOSTIC DES AIRES DE COVOITURAGE

En partenariat avec le Département du Pas-de-Calais, la CAPSO et la CCPL, l'Agence a mené une étude visant à renouveler la stratégie départementale du covoiturage en Pays de Saint-Omer. Un diagnostic a été mené à la fois sur les pratiques de mobilité (déplacements domicile-travail, comptages routiers, registre national des preuves de covoiturage) et sur l'équipement, les usages et la fréquentation des 8 aires de covoiturage du territoire. Débuté en 2021 et formalisé en 2022, ce diagnostic doit aboutir au questionnement de nouveaux besoins et à l'émergence de propositions sur l'évolution des équipements dans les prochaines années.

Retrouvez le dossier sur notre site :
www.aud-stomer.fr

> ÉLABORATION ET AU SUIVI DU SCHÉMA CYCLABLE CAPSO

Le conseil communautaire de la CAPSO a délibéré en faveur de la définition d'un schéma cyclable d'agglomération le 9 mars 2021. L'Agence accompagne l'intercommunalité dans les différentes étapes : réalisation du travail de

diagnostic, concertation auprès des communes, cartographie des itinéraires, participation aux comités techniques et de pilotage. En 2022, l'Agence a contribué à la rédaction du cahier des charges de l'étude pré opérationnelle du schéma et a accompagné la CAPSO ainsi que le bureau d'études sélectionné dans la précision des itinéraires et les propositions d'aménagement faites aux élus.

> PLAN DE MOBILITÉS ACTIVES DE SAINT-OMER

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des communes dans leur stratégie de mobilité, l'Agence travaille de pair avec la Ville de Saint-Omer pour la mise en œuvre et le suivi de son plan de mobilités actives. En 2022, cet accompagnement s'est traduit par la poursuite de l'élaboration du plan d'amélioration de la circulation piétonne, l'apport d'expertise pour la construction de projets cyclables importants (Eurovéloroute, aménagements des boulevards), de la production cartographique et la participation à plusieurs comités techniques et de pilotage pour aider à la décision.

Aire de covoiturage d'Arques



> DÉPLOIEMENT DU STATIONNEMENT VÉLO EN PAYS DE LUMBRES

Depuis 2018, l'Agence accompagne la CCPL dans l'élaboration et la mise en œuvre de son Orientation d'Aménagement et de Programmation dédiée aux mobilités douces. Après la concertation des communes, la validation des itinéraires étudiés et l'étude de leur mise en œuvre, l'Agence a accompagné en 2022 l'intercommunalité dans le volet stationnement de cette stratégie. Ainsi, pour compléter les aménagements à venir et faire du vélo un mode de déplacement efficace au quotidien, il a été proposé des implantations de stationnements vélos dans chacune des 36 communes du Pays de Lumbres.

Retrouvez le dossier sur notre site :
www.aud-stomer.fr

> GROUPE DE TRAVAIL VÉLO CAPSO/ADAV

Depuis 2020, l'antenne locale de l'Association du Droit au Vélo (ADAV) pilote un groupe de travail qui regroupe les élus à la mobilité des communes du pôle urbain, le service mobilité de la CAPSO ainsi que l'Agence. L'objectif est de rassembler élus et techniciens pour travailler ensemble à l'amélioration de la pratique du vélo dans le pôle urbain et à la mise en cohérence des différentes stratégies de mobilité communales. L'Agence accompagne l'ADAV dans l'animation du groupe et la production de travaux tout en y partageant son expertise.

> SYNTHÈSE D'ÉTUDE SUR LES LIAISONS CYCLABLES EN MILIEU RURAL, L'EXEMPLE DU PAYS DE LUMBRES

Dans l'objectif de valoriser le travail réalisé avec la CCPL sur sa stratégie dédiée aux mobilités douces, l'Agence a publié une synthèse d'étude sur les liaisons cyclables en milieu rural. Après avoir élaboré le volet stratégique de cette OAP



dans le cadre du PLUI, l'Agence et la CCPL ont travaillé à son volet opérationnel en réalisant une étude de mise en œuvre sur les itinéraires préalablement identifiés. La publication permet de retracer la méthodologie et la production réalisée, de la définition de l'itinéraire à la proposition d'aménagement; et d'illustrer le type d'accompagnement proposé par l'Agence.

Retrouvez la synthèse sur notre site :
www.aud-stomer.fr

> ÉLABORER LE PLAN DE MOBILITÉ DE LA VILLE DE LONGUENESSE

Depuis 2021, l'Agence accompagne la commune de Longuenesse dans ses réflexions et la construction de sa stratégie vélo. En 2022, c'est une étude approfondie ciblée sur un quartier de la ville qui a été réalisée. L'Agence a ainsi étudié les comptages routiers, la hiérarchisation des voies et les différents itinéraires possibles à vélo ; avant de proposer plusieurs types d'aménagements ou d'actions pour favoriser la pratique du vélo sur le quartier. Les échanges à la suite de ces travaux ont mené à la décision de créer conjointement une stratégie complète sur l'ensemble de la commune en 2023.



> GUIDE SUR «AMÉNAGER POUR LE VÉLO»

En mars, l'Agence a publié son premier guide des espaces publics. Il a pour objectif d'être un outil de référence pour la réalisation d'aménagements cyclables sécurisés et cohérents sur le territoire. Il sert notamment de référence au schéma cyclable intercommunal de la CAPSO. Le guide recense les différents aménagements cyclables; leurs usages et leurs dimensions, la gestion des intersections, ainsi que les services et équipements à développer en parallèle. Le guide permet aussi de promouvoir la mission d'accompagnement de l'Agence sur ce domaine auprès des communes.

Retrouvez le guide sur notre site :

www.aud-stomer.fr

> RECHERCHE DE FINANCEMENTS POUR LA LIAISON CYCLABLE DE SAINT-AUGUSTIN

Parmi ses missions, l'Agence compte celle de la veille financière pour accompagner les communes dans le financement de leurs différents projets. La commune de Saint-Augustin, qui envisage la création d'un aménagement cyclable vers la nouvelle école de son regroupement pédagogique avec Thérouanne, s'est appuyée sur l'Agence pour

préciser son projet et construire un dossier de candidature d'appel à projets régional. L'Agence s'est ainsi chargée du travail de rédaction et de production des cartes, nécessaires à l'explication du projet et à sa contextualisation dans les stratégies locales. La commune a obtenu ce co-financement.

> BILAN DE L'AUTOPARTAGE RURAL SUR LE PAYS DE SAINT-OMER

L'Agence a analysé les services d'autopartage sur la CCPL, déjà étudiés en 2019 sur Seninghem et Escœuilles, et en CAPSO, déployés en milieu rural en 2020 à Fauquembergues. En 2022, l'offre en CCPL s'est étoffée de 5 nouvelles stations de mobilité et de 6 nouveaux véhicules électriques. Il est possible d'observer des tendances, notamment une diminution des utilisations et des utilisateurs uniques, attribuée en grande partie au contexte sanitaire lié au COVID. Les distances moyennes parcourues oscillent autour de 60 km par utilisation. La démarche fût présentée en janvier 2023 en comité de pilotage.

> ANALYSE DES FLUX PIÉTONS

Indispensable afin d'évaluer les politiques publiques mises en place en matière de commerce, tourisme ou encore de mobilité, l'étude des flux piétons est assurée par l'Agence au moyen de deux outils : les éco compteurs et la plateforme MyTraffic. Installés à des endroits stratégiques, les éco compteurs permettent de comptabiliser le nombre de piétons sur une période d'une heure à plusieurs années. MyTraffic, basé sur le traitement de données géolocalisées issues d'applications mobiles, permet de disposer d'informations quantitatives et qualitatives sur les visiteurs d'une zone géographique.

> ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ SUR LE DÉSENCLAVEMENT DE LA FRANGE OUEST DE LA MÉTROPOLE LILLOISE

Un partenariat de coopération s'est initié en 2021 entre la Métropole Européenne de Lille, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois-Lys Romane, les Communautés de Communes de Flandre-Lys et Flandre Intérieure, la CAPSO et la CCPL sur 4 axes stratégiques dont l'innovation et la mobilité. Dans ce cadre, une étude de désenclavement de la frange ouest de la métropole lilloise a débuté en 2022, avec un rendu de la phase diagnostic en juillet et de la phase de définition des axes à enjeux en octobre. La 3^{ème} phase sur les scénarios de mobilité en lien avec le projet de Service Métropolitain Express de Lille se poursuit début 2023.

> COMITÉS DES BASSINS DE MOBILITÉ DU LITTORAL NORD ET DE L'AIRE URBAINE CENTRALE

Fin janvier, le Conseil Régional des Hauts-de-France a arrêté la cartographie des bassins de mobilité dans le cadre de son rôle de chef de file de la mobilité affirmé dans la Loi d'Orientation des Mobilités. L'Agence a alors participé aux premières instances de concertation à ces échelles dans les deux bassins auxquels appartient le Pôle Métropolitain Audomarois : le Littoral Nord et l'Aire urbaine centrale. Il fut présenté les premiers éléments de diagnostic et la méthodologie pour l'élaboration des Contrats Opérationnels de Mobilité et des Plans d'Actions de Mobilité Solidaire de ces bassins.

Plus d'infos : Carte des bassins de Mobilités des Hauts de France : <https://cartes.hautsdefrance.fr/node/1808>

> ENJEUX DE MOBILITÉ DE LA D 209

Depuis plusieurs années, l'Agence accompagne les communes de Clairmarais et Saint-Omer sur différentes problématiques de mobilité. Afin de relancer les réflexions sur l'aménagement de la D 209 reliant les deux communes de Clairmarais et Saint-Omer, le Département du Pas-de-Calais a sollicité l'Agence pour rappeler les différentes productions existantes lors d'une réunion partenariale en septembre. La démarche s'est poursuivie en décembre par une réunion technique visant à définir les scénarii d'aménagement à approfondir dans l'objectif d'une présentation au premier semestre 2023.

> OBSERVATOIRE DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La CAPSO et la CCPL ont, depuis 2016, déployé une offre de bornes de recharge pour véhicules électriques. L'Agence suit mensuellement l'évolution de la fréquentation des bornes et a constaté, en fin d'année 2021, une hausse importante du nombre de sessions de charges effectuées. Cette hausse, ainsi que plusieurs éléments contextuels (hausse des ventes de véhicules électriques, prix du carburant...) ont motivé la mise en place d'un observatoire traitant de plusieurs aspects de ces infrastructures: fréquentation, usage, consommation énergétique, déploiement de l'offre privée.

Retrouvez l'observatoire sur notre site : www.aud-stomer.fr

Séminaire des maires du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale en mai 2022



> SÉMINAIRE DES MAIRES DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE LA CÔTE D'OPALE SUR LA MOBILITÉ

A la suite de la nouvelle installation des instances du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO), les élus ont réaffirmé la mobilité comme enjeu majeur. Dans ce contexte, les agences d'urbanisme de Boulogne-sur-Mer, Dunkerque et Saint-Omer ont animé deux temps forts : un atelier pour la construction d'une nouvelle feuille de route sur ce thème en mai 2021, qui a donné suite en mai 2022 à un séminaire des maires pour la présentation des enjeux, défis et opportunités liés à la mobilité. En novembre, les élus ont décidé le lancement d'une étude stratégique sur la mobilité, confiée aux agences en 2023.

Plus d'infos : Les présentations du séminaire sur <http://www.pm-cote-opale.fr/actus/retour-sur/>

> TRAITEMENT DES DONNÉES DÉTAILLÉES DOMICILE-TRAVAIL

Dans le cadre de l'élaboration d'un observatoire des déplacements domicile-travail, l'Agence a traité les nouvelles données des mobilités professionnelles plus détaillées qu'auparavant. Au-delà d'une étude des principaux flux entre territoires, cet observatoire a pour but de montrer les possibilités d'analyses offertes par la base détaillée de l'INSEE.

Le traitement des données a commencé mi-2022 et a permis le croisement de nombreuses données à la fois géographiques et socio-économiques (parts modales, répartition par catégories socioprofessionnelles...). Ce travail sera également le support pour expérimenter la datavisualisation, en application de la formation DATAVIZ suivie.

Retrouvez l'observatoire sur notre site : www.aud-stomer.fr

PATRIMOINE

> RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE DES GUIDES CONFÉRENCIERS :

Comme chaque année, de nouveaux guides-conférenciers ont été recrutés par le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer, en partenariat avec la SPL Tourisme de Saint-Omer, afin de pouvoir continuer à proposer un nombre d'évènements constant sur le territoire labellisé. Deux sessions ont été organisées au début de chaque semestre. Sur 5 entretiens menés, 3 candidats ont été retenus pour assurer des ateliers et visites patrimoine. L'équipe de guides-conférenciers compte désormais 12 personnes valorisant le patrimoine local.

> CONCRÉTISATION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

Le Site Patrimonial Remarquable a terminé sa phase de conception avec notamment la finalisation du règlement écrit et du plan polychrome. Il doit maintenant entrer dans une phase plus administrative avec la consultation des Personnes Publiques Associées. Un autre évènement a été l'accueil du nouvel Inspecteur du Patrimoine des Hauts-de-France, qui après une visite de Saint-Omer le 8 novembre dernier doit maintenant rendre un avis sur le document. Une fois le passage en Commission Nationale du Patrimoine de l'Architecture avec vote favorable et le bon déroulement de l'Enquête publique, le document pourra être approuvé et mis en application.

> EXPOSITION «AU CŒUR DE LA MATIÈRE» DE KEVIN MOLINER

Au printemps 2022, la Maison de l'Archéologie a accueilli l'exposition « Au cœur de la matière » imaginée par Kevin Moliner, sculpteur et plasticien en résidence sur le territoire dans le cadre des Rencontres artistiques 2022 organisées par la CAPSO. Parmi les œuvres présentées figurait la série Œufs, métaphore du cycle de la vie humaine avec ses succès, ses doutes, ses échecs, et la série Tension#, réflexion sur les difficultés que chacun peut rencontrer pour gérer ses émotions. Les dessins et les sculptures exposés s'imbriquaient dans le parcours permanent de la Maison de l'Archéologie, créant ainsi un dialogue entre art contemporain et mobilier archéologique ancien.



Exposition « Au cœur de la matière » de Kevin Moliner



**« Expédition paysages »,
exposition hors-les-murs**

> « EXPÉDITION PAYSAGES », UNE EXPOSITION HORS-LES-MURS À LA CHAPELLE DU GANDSPETTE D'EPERLEQUES

Du 1er mars au 31 mai 2022, en collaboration avec la commune d'Eperlecques, l'Agence a présenté son exposition « Expédition paysages » dans la chapelle du Gandspette, récemment restaurée. Visible précédemment à la Maison de l'Archéologie, l'exposition dévoile au public toute la richesse et la variété des paysages du territoire labellisé Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer à travers une scénographie originale inspirée des tables de lecture de panoramas. Un carnet de voyage proposant des randonnées et des activités ludiques à pratiquer en famille était remis aux visiteurs pour les inviter à explorer les paysages décryptés dans l'exposition sur le terrain.

> OUVERTURE DU CHANTIER DE LA MAISON DU PATRIMOINE

Le projet de la Maison du patrimoine, Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, entame sa phase de chantier. En tant que futur utilisateur du lieu, l'Agence participe aux réunions de chantier afin de suivre son évolution et de communiquer l'information auprès des habitants. La scénographie du futur équipement a été revue afin de s'intégrer en complémentarité avec les autres équipements du territoire, notamment la Maison de l'Habitat Durable. La thématique de la transition patrimoniale et écologique, déjà présente dans l'ambition de la rénovation du bâtiment, sera aussi développée dans la scénographie. L'Agence porte également le projet de maquette d'accueil comme maître d'ouvrage. Celle-ci prendra place au rez-de-chaussée de l'équipement et sera à elle seule un condensé de l'histoire, la géographie et la géologie du territoire.

> PARTICIPATION AU MAILLAGE CULTUREL TERRITORIAL

Avec la coordination du service Culture de la CAPSO, l'Agence au travers de son label Pays d'art et d'histoire et par les deux équipements qu'elle porte, participe à la mise en réseau de tous les acteurs culturels du territoire. Les temps de préparation avant les saisons culturelles permettent aux acteurs d'échanger sur leurs futurs temps forts, de croiser leurs thématiques communes et d'envisager de futures collaborations. La participation aux rendez-vous de la culture permet d'exposer ce maillage à l'ensemble des élus du territoire et sont une occasion supplémentaire de provoquer les échanges.

> CONSEIL ARCHITECTURAL

Poursuivant sa mission originelle d'architecture-conseil auprès des particuliers des Sites Patrimoniaux Remarquables de Saint-Omer et Aire-sur-la-Lys, l'architecte du Patrimoine de l'Agence les reçoit lors de ses permanences au Guichet Unique d'information sur l'Habitat ou au sein du service urbanisme airois. Cette mission prend tout son sens lorsqu'elle s'inscrit dans les projets de territoire comme le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Saint-Omer, ou lorsque la ville d'Aire-sur-la-Lys inscrit le patrimoine comme l'une des thématiques principales de sa convention Petite Ville de Demain.

> DEUX BOUTIQUES POUR LA MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE ET LE PAVILLON PRÉFIGURATEUR DE LA MAISON DU PATRIMOINE

Début juin 2022, en partenariat avec la SPL Tourisme en Pays de Saint-Omer, l'Agence a inauguré deux boutiques de souvenirs au sein de la Maison de l'Archéologie et du pavillon préfigurateur de la Maison du Patrimoine. Les visiteurs peuvent notamment s'y procurer des cartes postales, des médailles souvenirs, des cartes de randonnées pédestres et cyclistes, des livres consacrés à la culture et au patrimoine de l'Audomarois, ainsi que quelques douceurs locales (confiseries, gaufres, miel...). Des publications de l'Agence y sont également proposées à la vente, telles que l'ouvrage de Yann Hodiq et Maxence Watelle Saint-Omer 14-18, à l'arrière des lignes britanniques.



Boutique du pavillon de la Maison du Patrimoine

> CONTRIBUTION AU PORTAIL RÉGIONAL DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES HAUTS-DE-FRANCE

Afin de faire rayonner son riche réseau de territoire de Villes et Pays d'art et d'histoire, la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France a souhaité se doter d'un portail commun sur lequel les territoires présentent leurs plus beaux patrimoines. L'Agence participe en rédigeant et publiant ses propres fiches mais elle a également mis à disposition son ingénierie administrative et technique pour la réalisation et le suivi du site internet. Une convention entre la DRAC et l'Agence fixe ainsi le travail partenarial réalisé chaque année, en contractualisant notamment auprès de prestataires qui les accompagnent sur la bonne tenue du site.

Plus d'infos : vpah-hauts-de-france.fr

> PUBLICATIONS DU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Cinq nouvelles publications de la collection des Pays d'art et d'histoire ont vu le jour au cours de l'année 2022. Respectivement consacrées à la chapelle des Jésuites de Saint-Omer, à l'église d'Ecques, au chemin de fer touristique de la vallée de l'Aa, à la cathédrale et au Jardin public, elles ont été réalisées en partenariat avec d'autres acteurs de la connaissance historique et patrimoniale du territoire. L'université du Littoral, le Comité d'Histoire du Haut-Pays, le musée Sandelin et la Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer ont également contribué à l'écriture de ces parcours et focus.

Retrouvez les publications sur notre site : www.aud-stomer.fr

> PRÉPARATION DU CENTENAIRE D'ALEXANDRE RIBOT

2023 marquera le centenaire de la disparition d'Alexandre Ribot, grand homme d'Etat de la IIIe République et parlementaire audomarois. Aussi, l'année 2022 a été consacrée à la définition du programme d'actions commémoratives et aux recherches autour de ce personnage. Si ces dernières ont permis d'accroître ces connaissances sur l'action locale d'Alexandre Ribot et de découvrir de nouveaux documents, elles seront utiles à la programmation 2023, que ce soit pour le colloque organisé à Saint-Omer, l'exposition «Alexandre Ribot» : au service de la République, ou les visites guidées relatives au parcours de cet homme politique.

> PARTICIPATION AU CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

En amont de la réalisation des résidences, une procédure de sélection des artistes participant au Contrat Local d'Éducation Artistique se met en place. L'Agence, au titre du label Pays d'art et d'histoire, participe avec les autres partenaires culturels locaux au pré-jury de sélection. Cette année, elle a également porté le choix des partenaires culturels en les représentant lors du jury final regroupant la CAPSO, la DRAC, le service culturel du Département et des représentants de l'Éducation Nationale.

> TEMPS FORTS DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2022

Toute l'année, le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer fait vivre son patrimoine à travers une programmation culturelle sur l'ensemble du territoire labellisé. En avril, les Journées des Espaces Fortifiés ont réuni 200 visiteurs autour de balades en poneys le long des anciennes fortifications de Saint-Omer. En septembre, ce sont 10 400 personnes qui ont célébré les Journées Européennes du Patrimoine sur la thématique du patrimoine durable. Les Journées Nationales de l'Architecture d'octobre et ses visites en compagnie d'architectes ont séduit une centaine de participants sur la thématique du patrimoine bâti.

> HISTOIRE DES INONDATIONS DANS LE MARAIS AUDOMAROIS

A l'initiative du SmageAa, une étude sur l'histoire des inondations dans le marais audomarois est en cours de réalisation par Jérémy Révillon, historien. L'Agence apporte sa contribution à cette étude en fournissant un appui méthodologique et en participant à son suivi. Prévu en février 2023, ce travail permettra d'identifier les différentes crues entre 1830 et 1970 en s'attachant à distinguer les crues « ordinaires » des phénomènes beaucoup plus importants. Elle tentera également d'en dégager les causes et d'évoquer les différents moyens mis en place pour remédier aux inondations.

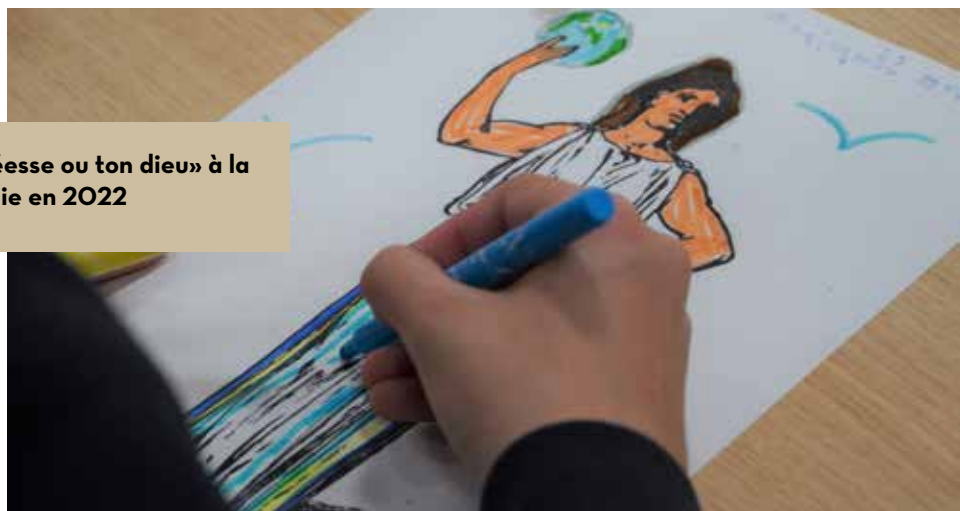
> INTÉGRATION AU PASS CULTURE COLLECTIF

Le pass Culture, dont l'objectif est de faciliter l'accès à la culture pour les jeunes à partir de 15 ans, a ouvert en janvier une option collective visant à financer des sorties scolaires à visée culturelle. Via cette plateforme, des crédits ont été accordés aux enseignants, leur donnant ainsi les moyens de s'engager dans le Parcours à l'éducation artistique et culturelle (PEAC) des élèves. Partenaire de l'Éducation nationale, l'Agence a intégré le dispositif à la rentrée 2022 pour proposer aux classes de la 4ème à la Terminale une offre de visites dans le domaine du patrimoine.

> PARTICIPATION AU PROGRAMME D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'Agence participe chaque année à l'appel à projets pour l'éducation artistique et culturelle porté par la CAPSO. Elle propose ainsi aux écoles primaires du territoire une série de visites et de projets sur des thématiques variées, en lien avec le patrimoine et la découverte du cadre de vie. Parmi les séances programmées, les élèves ont pu comprendre la vie quotidienne des Gallo-Romains en assistant à une visite-atelier à la Maison de l'Archéologie.

Atelier « imagine ta déesse ou ton dieu » à la Maison de l'Archéologie en 2022





Etudiants américains de Georgetown en juillet 2022

> MISE À DISPOSITION D'UN PROFESSEUR MISSIONNÉ POUR LE LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

La Direction régionale académique à l'éducation artistique et culturelle (DRAEAC) a accordé à l'Agence la mise à disposition d'un professeur missionné dédié au label Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer. Son rôle est d'accompagner le service éducatif dans la conception de contenus et d'outils pédagogiques. Comme première mission, une réflexion a été engagée pour créer une offre lycée autour de l'option Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences politiques qui aborde la notion de gestion du patrimoine.

> ACCUEIL DES ETUDIANTS DE GEORGETOWN

L'Agence a pu relancer la coopération avec ses partenaires américains après une mise à l'arrêt en raison de la pandémie. Depuis 2016, une coopération a été développée avec notamment l'Université de Georgetown dans le but d'accueillir chaque année un certain nombre de leurs étudiants en stage dans des administrations et des entreprises de l'Audomarois. Ce sont ainsi déjà près de 80 étudiants de cette prestigieuse université qui sont venus sur le territoire effectuer un stage au sein de 30 structures et qui ont été hébergés chez 60 familles d'accueil. L'année 2022 a également permis de réactiver les jumelages des lycées de la CAPSO avec leurs pairs d'Outre-Atlantique et de nouveaux projets de mobilité internationale sur les traces de la famille Carroll au Maryland devraient voir le jour en 2023.

- LES 8 MISSIONS PHARES 2022 -



Remise des propositions de la conférence des SCOT à la Région le 17 octobre 2022 à Arras



Evaluation des contrats de ville de la CAPSO en 2022

1

> La trajectoire ZAN du SRADDET des Hauts-de-France

Par la loi Climat et Résilience d'août 2021, le législateur a créé un nouvel espace de dialogue territorial : la conférence des Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT). Cette dernière regroupe les EPCI et les structures porteuses de SCOT d'une même région. Son objectif est d'émettre des propositions concernant la mise en œuvre du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). L'année 2022 a ainsi été rythmée par une série d'échanges techniques et politiques au sein desquels l'Agence a représenté le Pôle Métropolitain Audomarois. La conférence des SCOT a remis officiellement ses propositions à la Région Hauts-de-France le 17 octobre.

2

> L'évaluation des contrats de ville de la CAPSO

Le service Politique de la Ville de la CAPSO a sollicité l'accompagnement de l'Agence sur l'évaluation des contrats de « Quartier Politique de la Ville » (QPV) d'Aire-sur-la-Lys et de Saint-Omer, d'Arques et Longuenesse. Trois angles étaient ciblés dans l'évaluation: l'observation des données chiffrées, la coopération entre les acteurs et l'analyse de trois actions structurantes du contrat. Au cours de ces quelques mois, l'Agence et la CAPSO ont rencontré les acteurs des QPV, qu'il s'agisse d'acteurs institutionnels, du monde associatif, d'élus ou encore des habitants via les conseils citoyens.

Plus d'infos : <https://www.ca-pso.fr/services/solidarite/politique-ville/>

Enquêtes réalisées en 2022



3

> Les enquêtes de terrain menées en 2022

Afin d'enrichir qualitativement ses analyses et la définition des politiques publiques, l'Agence a mené au cours de l'année 2022 plusieurs enquêtes. Celles-ci avaient notamment pour objectifs de saisir les tendances récentes et comprendre les aspirations en matière d'habitat et de consommation. Près de 1500 réponses ont été obtenues sur ces deux enquêtes, et les enseignements de ces travaux ont été nombreux et riches. Nouvelles attentes, confirmation de tendances, signaux faibles à suivre... : autant d'informations fines collectées permettant ainsi aux habitants de s'exprimer et participer à la construction des stratégies d'aménagement et de développement du territoire.

Retrouvez les publications relatives à ces enquêtes sur notre site : www.aud-stomer.fr



**Maison de l'Archéologie
de Thérouanne**

4

> Les évolutions du CIAP après 3 ans d'existence

Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) est un établissement culturel de proximité visant à sensibiliser, informer et former tous les publics à l'architecture et au patrimoine du territoire labellisé Pays d'art d'histoire de Saint-Omer. Déployé sur deux sites - la Maison de l'Archéologie depuis 2019 et la Maison du Patrimoine dont les travaux ont commencé fin 2022 - il adapte son fonctionnement pour mieux répondre aux attentes de ses visiteurs et compléter l'offre culturelle du territoire. A ce titre, plusieurs évolutions sont à souligner en 2022, comme l'organisation, pour la première fois, d'une exposition d'art contemporain, l'évolution des horaires d'ouverture au public et l'ajustement de la scénographie de la future Maison du Patrimoine pour une meilleure complémentarité avec la Maison de l'Habitat Durable.

Etude de terrain du réseau points noeuds cyclable



5

> L'étude du réseau points-nœuds cyclable du Pays de Saint-Omer

S'inscrivant dans les stratégies de développement touristique en CCPL et CAPSO, le réseau points-nœuds cyclable fait figure d'outil innovant et plébiscité pour les déplacements touristiques à vélo, peu importe la pratique de l'utilisateur. Alimentée par un travail de terrain, l'étude intègre un corpus cartographique du réseau sur l'ensemble des 89 communes du PMA, validé et retravaillé au cours de rencontres avec les techniciens et élus des deux EPCI et des partenaires : la SPL Tourisme en Pays de Saint-Omer et le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.



Atelier de travail avec les élus pour dessiner l'avenir de l'ancien complexe sportif de Blendecques

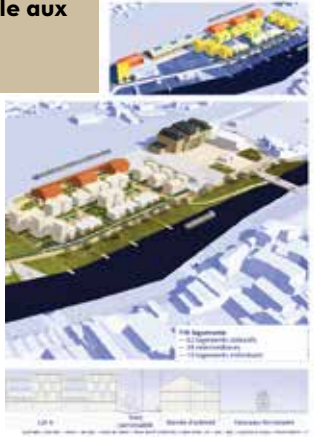
6

> Un nouvel avenir pour l'ancien complexe sportif d'Arc International de Blendecques

De nombreux habitants ont pratiqué une activité sportive dans le complexe d'Arc International. C'est un lieu particulier qui a fermé ses portes en 2018. Pour construire le nouvel avenir de ce lieu, l'Agence a élaboré une méthodologie de projet basée sur une succession d'ateliers de travail avec les élus, de temps d'échanges avec les partenaires techniques et de comités de pilotage. In fine, les élus ont défini une programmation qui répond aux besoins de la commune et aux aspirations des jeunes Blendecquois enquêtés sur l'avenir du site. Une vocation économique sera notamment implantée sur le site. Avec les services de la CAPSO et les élus, des rencontres avec différents porteurs de projets ont été organisées.

Retrouvez l'étude sur notre site : www.aud-stomer.fr

**Extrait de
l'étude urbaine
sur le secteur
de la Halle aux
Choux**



**Atelier thématique dans le cadre
de la Résidence à Audruicq**

7

**> La prise en compte des îlots de chaleur
à Saint-Omer**

Dans le cadre du projet européen « Cool Towns », l'Agence et la ville de Saint-Omer ont développé conjointement une stratégie de rafraîchissement des espaces publics. Ce programme a permis de mettre en place une méthodologie ainsi qu'une cartographie du stress thermique et également d'orienter plusieurs actions pilotes. Tout d'abord, une étude urbaine pour le futur quartier de la Halle aux Choux établit les préconisations à adopter pour aménager un secteur résilient. Ce quartier aura le rôle d'îlot de fraîcheur dans la ville grâce à un travail sur la volumétrie des bâtiments, les revêtements extérieurs ainsi que sur les espaces végétalisés. En parallèle, un travail de rénovation de la cour d'école Montaigne a été effectué, centré sur la désimperméabilisation et la végétalisation de ces espaces à fort potentiel, dont les usagers sont particulièrement vulnérables face aux épisodes de forte chaleur. Cette opération a rencontré un vif succès et sert aujourd'hui de référence. L'Agence accompagne ainsi le projet de rénovation de la cour d'école Condorcet. Enfin, une étude de désimperméabilisation des espaces publics a été menée.

8

**> La Résidence « Redynamisation
Centre-ville/centre-bourg » à Audruicq**

Depuis plusieurs années, la Région Hauts-de-France accompagne des communes du territoire lauréate de l'appel à projets sur la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs à travers le format original de la « résidence ». A Audruicq, une équipe transverse constituée de collaborateurs de la Région, des agences de Saint-Omer et de Dunkerque a parcouru la ville pour mettre en lumière des enjeux et dégager des pistes de travail pour la commune. L'équipe a passé l'équivalent d'une semaine sur place, entre début 2021 et fin 2022, et réalisé des actions variées : ateliers de concertation et ateliers thématiques avec les acteurs du territoire, stand sur le marché de la ville pour échanger avec les habitants, enquêtes en ligne sur les enjeux de mobilités et de services. La restitution de l'ensemble de ce travail s'est tenue le 27 octobre 2022.



**Accueil des étudiants de l'école urbaine de Paris
pour présenter l'Agence et le territoire**



Partie 3

- TERRITOIRES DE PROJETS -

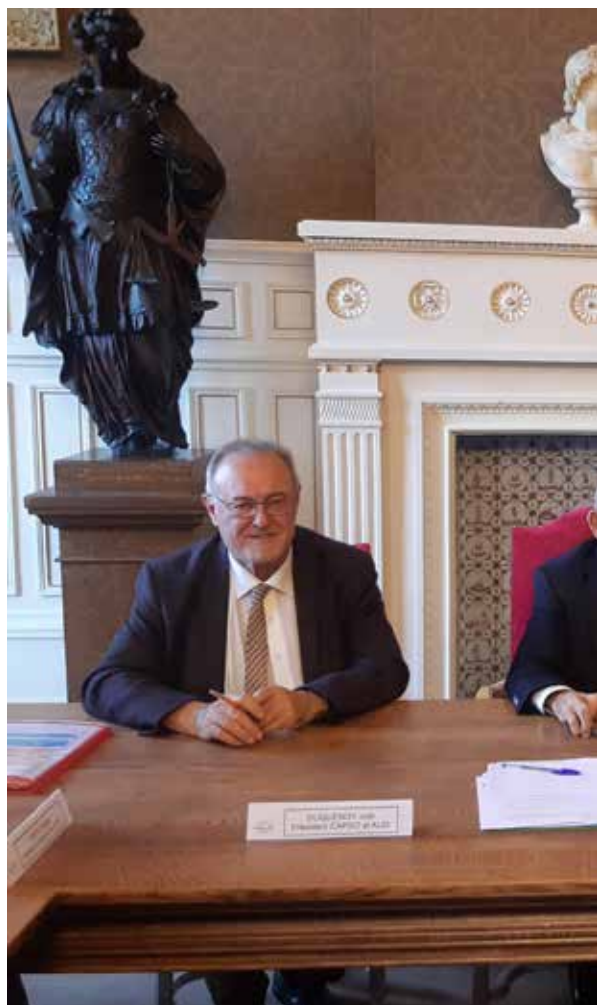
- ZOOM SUR -

Action cœur de Ville et Petites Villes de Demain

Dans la poursuite de l'accompagnement sur les conventions d'adhésion en 2021, l'Agence a signé les conventions cadres Petites Villes de Demain (PVD) d'Aire-sur-la-Lys et Lumbres en novembre 2022 auprès des communes, des intercommunalité et de l'Etat. Animatrice de la démarche Action Cœur de Ville (ACV) sur Saint-Omer depuis 2018, l'Agence est dans un rôle d'accompagnement auprès des deux communes PVD et de coordination d'ensemble, notamment en lien avec le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

L'arrivée de la Cheffe de Projet d'Aire sur la Lys dans les locaux de l'Agence début mai a permis ainsi d'assurer la passation de l'animation du dispositif, qui était assurée provisoirement par l'Agence, et offre la mise à disposition des compétences de l'équipe en matière de patrimoine, de paysage, d'ingénierie financière ou d'observation par exemple.

Aussi, dans le cadre de ses missions d'observation, la thématique commune et récurrente en 2022 sur ces trois communes fût le commerce. L'Agence complète ainsi la connaissance sur ces communes, en poursuivant l'alimentation de l'observatoire immobilier commercial, en l'enrichissant par l'acquisition de nouveaux outils à l'image de MyTraffic qui offre des données de flux piéton ; et la partage au profit d'apport d'expertise complémentaire liée à l'offre de services de ces dispositifs.



Signature de la convention cadre Petite Ville de Demain à Aire-sur-la-Lys le 17 novembre 2022



Parole de partenaire

Guillaume Thirard

Sous-Préfet de Saint-Omer



«L'arrondissement de Saint-Omer bénéficie de la mise en œuvre des dispositifs Action Cœur de Ville et Petite Villes de Demain à Aire-sur-la-Lys et Lumbres. Dans la conduite et le suivi de ces projets, le rôle de l'agence d'urbanisme du Pays de Saint-Omer a été déterminant tant dans le diagnostic que dans l'élaboration des programmes d'action. Elle a confirmé ainsi son rôle majeur de « matière grise » du territoire audomarois qui est un atout considérable pour tous les acteurs du territoire.»

- ZOOM SUR -

Les analyses des Besoins Sociaux des communes du pôle urbain : une démarche mutualisée

Forte de l'expérience acquise lors de la réalisation des ABS pour la CAPSO et la CCPL, l'Agence accompagne les démarches mutualisées avec les CCAS communaux. Saint-Omer, Arques et Longuenesse ont entrepris cette démarche afin de favoriser les échanges et les partages d'expériences entre les trois structures.

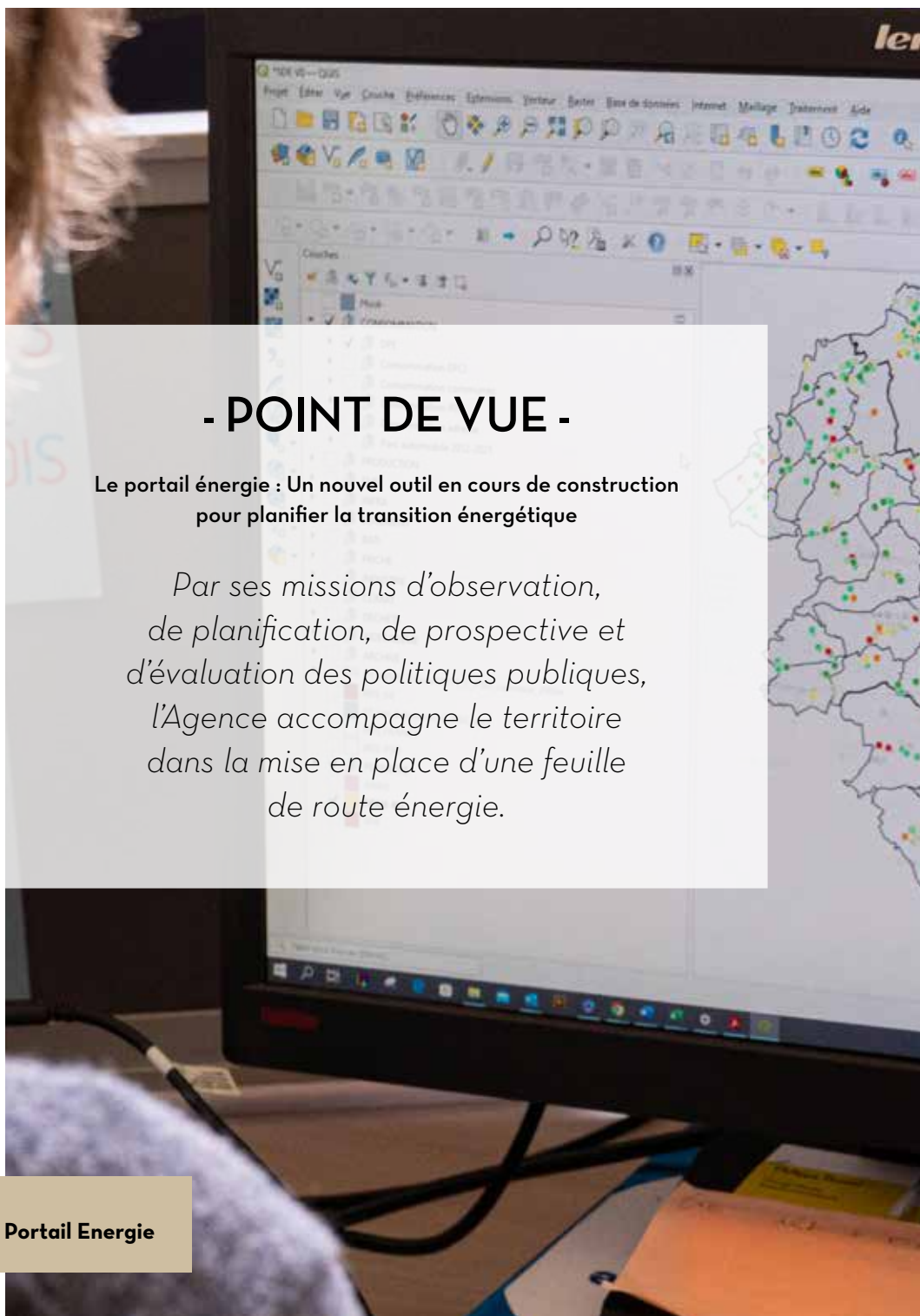
Suite à un comité de pilotage de lancement permettant de définir collectivement les problématiques à développer, une phase de diagnostic a été menée à l'échelle des trois communes. Ce diagnostic repose sur l'analyse de données nationales, mais également sur les ressources et témoignages des acteurs locaux du développement social (CAF, Pôle Emploi, Département, CPAM...), sollicités lors d'un atelier d'échanges afin d'apporter un regard plus sensible aux chiffres recueillis. A l'issue de cette première phase, des enjeux communs ont pu être identifiés, ainsi que certains spécifiques à chaque commune, en matière de socio-démographie, habitat, santé, précarité, insertion et emploi.

Sur la base de ces enjeux partagés, l'Agence a proposé des plans d'actions distincts, proportionnés aux moyens de chaque CCAS. Ces derniers ont été construits et partagés avec les partenaires sociaux lors d'un second atelier. Une action commune a par exemple été proposée, qui concerne l'amélioration de la connaissance du réseau de structures et d'actions locales. L'ensemble de la démarche organisée par l'Agence a en effet identifié un besoin d'échanges plus réguliers entre les différents partenaires.



Atelier de concertation entre CCAS et acteurs sociaux : une démarche mutualisée et partenariale pour enrichir les ABS





- POINT DE VUE -

Le portail énergie : Un nouvel outil en cours de construction pour planifier la transition énergétique

Par ses missions d'observation, de planification, de prospective et d'évaluation des politiques publiques, l'Agence accompagne le territoire dans la mise en place d'une feuille de route énergie.

Portail Energie

Dans un contexte énergétique en crise, le Pays de Saint-Omer souhaite coconstruire en partenariat une stratégie énergétique qui repose sur trois piliers :

- La sobriété énergétique,
 - La performance énergétique,
 - Le développement des Énergies Renouvelables et de Récupération(EnRR).
- Les enjeux pour le territoire sont de pouvoir infléchir la courbe des consommations énergétiques qui, dans l'état actuel, ne permettra pas de répondre aux objectifs réglementaires; de mener une réflexion sur la sobriété et l'efficacité énergétique à l'échelle des quartiers; de mieux maîtriser le développement des ENRr via la planification; d'anticiper l'arrivée de nouveaux projets et d'enclencher des projets opérationnels.

La création d'un Système d'Information Géographique (SIG) spécifique :

Dans le but de mener à bien les réflexions sur la stratégie énergétique, l'Agence a commencé le développement d'un «SIG énergie» qui s'appuie sur des données issues de l'open data. La première étape a permis de :

- Recenser l'ensemble

des données « énergie » disponibles auprès des différents fournisseurs de données (ENEDIS, GRDF, ADEME, RTE, etc.),

- Structurer les données disponibles (consommation, production, infrastructures, etc.),
- Spatialiser les données,
- Identifier certaines données manquantes ou non disponibles.

Ainsi cet outil permet de centraliser, d'actualiser et d'affiner le diagnostic énergétique du territoire.

Un outil au service de la planification territoriale :

L'objectif du SIG est de croiser les différentes informations afin de faire ressortir spatialement les différents enjeux relatifs à l'aménagement et à l'urbanisme (énergie, environnement, social, démographie etc.). Le croisement des bases de données permettra d'identifier des enjeux prioritaires et nous donnera de précieuses informations à intégrer aux stratégies de planification.

Un outil qui permettra de suivre les évolutions :

Le SIG permet d'intégrer une dimension temporelle et de visualiser l'évolution des phénomènes dans le temps et de façon spatialisée. Pour cette raison, il s'agit d'un outil intéressant pour réaliser le suivi et l'évaluation des politiques publiques comme les plans climat-air-énergie territoriaux. Le SIG peut également intégrer une dimension prospective à l'image des stratégies de développement des EnRR. Ainsi considéré, il présente un réel intérêt qui renforce son rôle d'aide à la décision. En ce sens, le SIG est un outil d'observation et d'analyse qui participe pleinement à l'élaboration des stratégies de planification. Il apparaît comme un maillon essentiel à la mise en place de politiques publiques.

- LES AUTRES PROJETS MENÉS EN 2022 -

AMÉNAGEMENTS DURABLES

> OUVÉ-WIRQUIN : RÉNOVATION DU BÂTIMENT ACCUEILLANT LA MAIRIE, L'ÉCOLE ET LA BIBLIOTHÈQUE

A Ouve-Wirquin, l'Agence a accompagné la mairie dans son projet de transformation du bâtiment accueillant actuellement la mairie, l'école et la bibliothèque. Le bâtiment actuel fera l'objet d'une rénovation et un nouveau bâtiment sera construit à proximité pour accueillir l'école, la nouvelle salle des fêtes et la cantine scolaire. La réunion de restitution a eu lieu le 13 décembre. L'Agence accompagne la ville jusqu'au lancement de la consultation, et dans le choix de la maîtrise d'œuvre, en coordination avec Ingénierie 62

> ECQUES : PLAN GUIDE D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

La commune d'Écques s'est rapprochée de l'Agence afin d'être accompagnée sur la réhabilitation d'une friche en centre-ville en halle de marché. Plusieurs sites de projet ont été identifiés autour de cette friche et l'étude s'est alors orientée sur un plan guide global à l'échelle du centre du village afin de construire une vision d'ensemble à court-moyen-long terme. Après des visites avec les élus, furent présentés en avril un diagnostic schématique



Photographie du bâtiment actuel, accueillant la mairie, l'école et la bibliothèque à Ouve-Wirquin.

et un scénario. En juillet, l'Agence a approfondi des propositions d'aménagements transitoires pour initier une transformation et tester des orientations.

Retrouvez notre synthèse d'étude relative aux plans guide sur notre site Internet : www.audstomer.fr

> QUELMES : RÉNOVATION DE L'ÉCOLE

A Quelmes, l'Agence a accompagné la mairie dans son projet de rénovation de l'école. Plusieurs scénarii ont été présentés à la commune. L'Agence accompagne la ville jusqu'au lancement de la consultation, et dans le choix de la maîtrise d'œuvre, en coordination avec Ingénierie 62.



Photographie de la cour de l'école et des préfabriqués accueillant actuellement les classes de Quelmes

> DELETTES : AMÉNAGEMENT DES ESPACES AUX ABORDS DE L'ANCIENNE GARE ET DE LA LYS

L'Agence a accompagné la commune pour amorcer des réflexions sur l'aménagement d'un espace ludique pour le site en bord de Lys et de l'ancienne gare. La volonté de la commune est de créer un espace intergénérationnel et ludique en tirant parti des éléments paysagers et patrimoniaux existants (ancienne gare, vue sur l'église existante, berges naturelles de la Lys, patrimoine arboré existant). Le site d'étude intègre également la valorisation d'une liaison douce entre le site et le hameau de Westrehem.

> LONGUENESSE : AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU PARC DE LA MÉDIATHÈQUE

La commune a sollicité l'expertise de l'Agence en matière de paysage et de biodiversité pour engager une réflexion sur le parc de la médiathèque. La volonté est d'aménager un espace de détente et de promenade aux habitants, de créer un espace de jeux pour les enfants, de proposer un espace de type «théâtre de verdure» et de prendre en compte les résultats des enquêtes réalisées auprès des usagers de la médiathèque. L'étude a permis d'établir des propositions d'aménagements avec des références d'ambiances paysagères et de valorisation du patrimoine architectural et arboré du parc, en lien avec le récit d'aventure.

> REMILLY-WIRQUIN : PLAN GUIDE POUR UNE APPROCHE MULTIFONCTIONNELLE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

La volonté de la commune est la création d'un espace de stationnement, d'espaces ludiques et intergénérationnels et d'un verger. La réflexion s'est élargie à l'élaboration d'un plan guide à l'échelle de la ville pour créer des espaces ludiques et productifs complémentaires. En lien avec les enjeux liés aux risques d'inondation sur les différents secteurs, les réflexions se poursuivent en 2023 avec les partenaires associés.



> LONGUENESSE : RÉFLEXION SUR LES AIRES DE JEUX ET ESPACES LUDIQUES

L'Agence a proposé d'accompagner la ville dans son projet de création d'aires de jeux, permettant ainsi d'enrichir la publication du guide «Développer les aires de jeux». La municipalité a l'ambition de développer une dizaine d'aires de jeux dans ses quartiers. L'Agence a effectué des scénarios en s'adaptant au budget contraint et en fonction des caractéristiques des sites. Il a été proposé de s'inspirer des éléments existants et de l'identité des quartiers pour en adapter les modules de jeux, les matériaux ou les thématiques. En 2023, les réflexions se poursuivent avec les habitants au sein des conseils de quartiers nouvellement installés.

Retrouvez le guide sur notre site Internet : www.aud-stomer.fr

> WISQUES : CRÉATION D'UN JARDIN DU SOUVENIR AU SEIN DU CIMETIÈRE

L'Agence a accompagné la mairie pour la création d'un jardin du souvenir (site cinéraire destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées) et pour intégrer davantage de végétal dans le cimetière existant. La commune souhaite préserver et valoriser les éléments présents, limiter les coûts d'entretien, construire et localiser un ossuaire et mettre en valeur l'entrée du cimetière. Pour cela, plusieurs scénarios et références ont été proposés à la commune avec : des espaces de dispersion des cendres, des ambiances paysagères variées, diverses matérialités de sentiers, des plantations favorables à la biodiversité.

**> NIELLES-LÈS-BLÉQUIN :
TRANSFORMATION DU PRESBYTÈRE EN
CANTINE SCOLAIRE**

A Ouve-Wirquin, l'Agence a accompagné la commune dans son projet de transformation du presbytère en cantine scolaire, en partenariat avec le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale, le conseiller en énergie partagée, l'Architecte des Bâtiments de France et le département du Pas-de-Calais. L'Agence accompagne la ville jusqu'au lancement de la consultation, et dans le choix de la maîtrise d'œuvre, en coordination avec Ingénierie 62.

**> WITTES : PLAN GUIDE POUR
L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG ET
DES PRAIRIES EN ENTRÉE DE COMMUNE**

La commune a sollicité l'Agence pour réfléchir de façon globale à son centre-ville. Il s'agit de la connexion du centre-ville avec les prairies en bord de Melde, l'extension de la salle des sports, la réalisation de quelques logements et la création d'un jardin/verger à destination de l'école. Un plan guide a été réalisé, avec des préconisations déclinées à plusieurs échelles avec l'eau comme fil conducteur : choix des matériaux pour favoriser l'infiltration et limiter

l'arrosage (pavage, paillage, pleine terre), récupération de l'eau pour les habitations, jeux ludiques, création d'espaces aux fonctions écologiques et hydrauliques.

Retrouvez notre synthèse d'étude relative aux plans guide sur notre site Internet : www.aud-stomer.fr

**> MAMETZ : DÉVELOPEMENT D'UN
ESPACE PUBLIC PAYSAGER ET
INTERGÉNÉRATIONNEL**

Après l'élaboration de scénarios d'aménagement en 2021, la commune de Mametz a sollicité l'Agence pour poursuivre sur un plan d'aménagement tenant compte d'un ensemble de modules de jeux sélectionnés par une commission municipale, à la suite de la démarche de concertation avec les élèves. Les propositions formalisent des points de vigilance sur l'implantation et l'adaptation des modules, des recommandations en matière d'ambiance paysagère et soulignent les fonctions développées sur chaque espace. Ces plans ont permis à la commune de débiter les travaux cette année, en formalisant les cheminements et en prévoyant les plantations.



Plan d'aménagement d'un espace public intergénérationnel à proximité de la mairie de Mametz





Proposition de plan d'aménagement pour la commune de Fauquembergues

> FAUQUEMBERGUES : UN PLAN GUIDE SUR LA « VILLE HAUTE »

L'Agence via ses missions de conseil urbain et paysager, a accompagné la commune pour la réalisation d'un plan guide sur la «ville-haute». La volonté communale est de réfléchir aux abords des équipements publics (collège, salle de sports, salles des fêtes, écoles) tout en préservant et améliorant la dimension paysagère du secteur. Cela s'est concrétisé par des propositions de requalification des espaces de stationnement, de désimpermeabilisation des parkings, de gestion des eaux pluviales, de requalification des rues et d'installation d'une chaudière bois pour alimenter le secteur en énergie.

Retrouvez notre synthèse d'étude relative aux plans guide sur notre site Internet : www.aud-stomer.fr

> GUIDE « DÉVELOPPER LES AIRES DE JEUX : RECOMMANDATIONS ET RÉFÉRENCES SUR LES ESPACES LUDIQUES »

A partir d'études réalisées par l'Agence ces dernières années auprès des communes, ce guide vise à apporter des conseils pour développer des espaces ludiques pour toutes les générations. Il s'appuie sur des exemples observés dans les communes du périmètre de l'Agence, en région, ailleurs en France ou en Europe; et de trois études de cas à Rennes, Toulouse et Ostende. Le guide traite des différentes étapes de réalisation d'un espace de jeux, depuis l'identification des usagers, de leurs pratiques actuelles et de leurs besoins jusqu'à la conception et la gestion du site. Des accents particuliers sont mis sur la concertation et l'adaptation des espaces ludiques à leur contexte paysager, patrimonial, etc.

Retrouvez les publications sur notre site : www.aud-stomer.fr



Atelier de sensibilisation sur la qualité architecturale, paysagère et urbaine du projet « Petit Bagard » à Clairmarais

PLANIFICATION

> ACCOMPAGNEMENT DU PAYS DE LUMBRES DANS LE CADRE DES RÉVISIONS ET MODIFICATIONS DU PLUI

La CCPL a lancé plusieurs procédures d'évolution de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour intégrer de nouveaux projets et modifier des règles non pertinentes à l'application. Dans ce cadre, l'Agence a travaillé aux côtés de l'intercommunalité sur le volet administratif en participant à la rédaction d'un cahier des charges et à la sélection du bureau d'études. L'Agence a également conçu plusieurs Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur les nouveaux sites de projets afin de garantir leur insertion dans leur environnement urbain et paysager.

> CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

L'Agence a animé un atelier pédagogique avec les élus de Clairmarais et la CAPSO sur le site nommé « Petit Bagard ». Un cahier de recommandation a ensuite été formalisé et transmis à l'aménageur. Ce dernier précise les règles de l'OAP et les souhaits des élus. Dans un autre cadre, l'Agence a traduit dans une OAP les contours du projet de reconversion des anciens complexes sportifs de Blendecques. Cette pièce servira pour la révision allégée du PLUi de la CAPSO. Enfin, l'Agence a suivi l'évolution du projet sur la friche Mobailly à Nielles-les-Bléquin, dont l'aménagement est également encadré par une OAP.

> PRÉPARATION DU PLUI-D DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) et d'un Plan de Mobilité (PDM) est un objectif fixé au sein du projet de territoire de la CAPSO. Les réflexions techniques des services de la CAPSO, de l'Agence et des partenaires comme le CEREMA et la DDTM, ont conduit à proposer aux élus l'élaboration d'un PLUi tenant lieu de PDM : un PLUi-D. L'Agence a activement participé à la construction de la méthodologie de travail, à l'animation de la démarche et à la rédaction des pièces administratives. En 2023, elle sera mobilisée pour la rédaction d'une grande partie du diagnostic et l'organisation de plusieurs séminaires impliquant les communes.

> CONSEIL AUPRÈS DU SERVICE D'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS CONCERNANT LES FICHES PATRIMOINE

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme du Pôle territorial de Longuenesse finalisé en 2019, l'Agence a accompagné la CAPSO sur de nombreux domaines, mais a notamment réalisé l'inventaire des éléments patrimoniaux présents sur le territoire. Cet inventaire a ensuite été transcrit dans le règlement du PLUi puisque ces biens ont fait l'objet de fiches de préconisation et de prescription à respecter dans le cadre de travaux sur ce bâti patrimonial. L'Agence accompagne l'application de ces fiches en renseignant les pétitionnaires sur les bonnes pratiques et en accompagnant les agents en charge de l'instruction des dossiers sur l'application des fiches.



Présentation de la méthodologie de travail du PLUi-D lors d'un séminaire avec les maires de la CAPSO

PÔLE MÉTROPOLITAIN AUDOMAROIS

> RÉDACTION DES AVIS POUR LE PÔLE MÉTROPOLITAIN AUDOMAROIS

Le Pôle Métropolitain Audomarois (PMA), en tant qu'établissement public chargé de la gestion du SCOT du Pays de Saint-Omer, est considéré au titre du Code de l'Urbanisme comme une personne publique associée aux procédures d'élaboration ou d'évolution des documents d'urbanisme de son territoire. Il est également sollicité dans le cadre de dossiers de demande d'autorisation d'exploitation commerciale. En 2022, l'Agence a ainsi participé à la rédaction des avis du PMA pour des projets commerciaux sur Arques, Lumbres et Aire-sur-la-Lys et pour le projet Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Saint-Omer.

> SIGNATURE DE LA PREMIÈRE CONVENTION FINANCIÈRE DU CRTE

L'Agence a accompagné le Pôle Métropolitain Audomarois dans la rédaction et l'animation de la première convention financière du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Une vingtaine de projets structurants et pleinement engagés dans la relance économique et la transition écologique ont ainsi été inscrits à l'échelle métropolitaine pour l'année 2022. La signature officielle le 20 septembre a permis de présenter la démarche aux partenaires et aux élus et d'en tirer les principaux enseignements pour que chaque année le CRTE gagne en puissance et en efficacité.



**Signature officielle de la convention
financière 2022 du CRTE**



Championnats du Monde de Kayak-Polo sur le territoire

DYNAMIQUES DE DEMAIN

> GUIDE «BIEN VIEILLIR EN PAYS DE SAINT-OMER : PENSER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DANS LES STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE»

D'ici 2040, le vieillissement de la population est inéluctable et son ampleur croissante représente un enjeu social et sociétal majeur. Si, jusqu'au début des années 2000, la question du vieillissement a quasi exclusivement été abordée par le seul prisme médico-social, l'urbanisme a un rôle majeur dans les politiques d'adaptation pour participer au bien-être et à la qualité de vie des aînés : adaptation du logement, de l'habitat, accès aux services et commerces de proximité, espaces publics offrant un environnement sécurisant, ville accueillante et inclusive... Le guide élaboré par l'Agence présente ces différents enjeux à la lumière des dernières projections de population tout en proposant des pistes d'actions dans le but d'alimenter les stratégies d'aménagement et de développement du Pays de Saint-Omer.

Retrouvez le guide sur notre site : www.aud-stomer.fr

> ÉTUDE D'IMPACT DES CHAMPIONNATS DU MONDE DE KAYAK-POLO SUR LA FRÉQUENTATION DU TERRITOIRE

Pour mener à bien ses missions d'observation et renforcer sa capacité d'analyse, l'Agence recherche et expérimente régulièrement de nouvelles sources de données. Dans le cadre d'un partenariat avec Orange, l'Agence a ainsi souhaité tester leur base de données Flux Vision Celle-ci permet de convertir en temps réel des millions d'informations techniques provenant du réseau mobile Orange en indicateurs statistiques pour quantifier et qualifier les déplacements de personnes. La tenue des championnats du Monde de Kayak-Polo en août 2022 à Saint-Omer s'est révélée être une occasion intéressante pour exploiter cette nouvelle source de données dans le but de mesurer et comprendre l'impact et le rayonnement d'une telle manifestation sur la fréquentation de Saint-Omer.

> ANIMATION ET COORDINATION DU FONDS EAU

Le Fonds Eau a soufflé sa septième bougie cette année. Depuis 2016, l'Agence, dans son rôle a ainsi accompagné 71 projets avec 38 partenaires. Près de 130 000 personnes ont désormais un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement au sein des 30 pays dans lesquels se sont déroulés les projets. Ce sont également 3000 personnes qui ont été sensibilisées à l'importance de la préservation de la ressource en eau au sein de la CAPSO et 180 jeunes qui ont eu l'occasion de vivre une expérience de mobilité internationale. A titre d'exemple, au cours de l'année 2022, l'Agence a soutenu des projets d'adduction d'eau aux Philippines, au Bangladesh au sein de bidonvilles, des projets de construction de latrines au Bénin et Nicaragua...

Retrouvez plus d'infos sur notre site : www.aud-stomer.fr

> DOCUMENTAIRE «S-EAU-S : NOTRE AVENIR DÉPEND DU SIEN»

Après deux années ne permettant pas la tenue d'actions d'éducation à l'environnement, l'année 2022 a permis de relancer les activités avec la présentation du documentaire « S-Eau-S : notre avenir dépend du sien ». Pour rappel, celui-ci, réalisé par l'Agence en 2019 dans le cadre du Fonds Eau, illustre notamment les conséquences des dérèglements climatiques sur la ressource en eau dans l'Audomarois et ailleurs dans le monde. L'Agence a eu l'opportunité de proposer une diffusion suivie d'un temps d'échange ou d'une animation autour du documentaire à dix reprises cette année auprès de 250 personnes que ce soit en milieu scolaire, au centre pénitentiaire ou à l'occasion de la Fête de la Science.

Retrouvez le documentaire sur notre site : www.aud-stomer.fr



Projet d'adduction d'eau au Bangladesh dans le cadre du Fonds Eau

Projection du documentaire «S-EAU-S : Notre Avenir Dépend du sien»



> NOUVEL ÉLAN POUR LA COOPÉRATION ENTRE LA CAPSO ET TIZNIT

Suite à la réinstallation respective des nouveaux exécutifs, l'Agence a organisé une visioconférence au mois de février entre Joël Duquenoy, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer et Abdellah Ghazi, Président de la Commune de Tiznit. L'objectif est de poursuivre et renforcer la coopération engagée en 2016 entre les deux territoires et ce après deux années de pause en raison du contexte sanitaire. Au cœur des échanges, la mobilité internationale des jeunes et l'environnement constituent deux priorités. Dans cette perspective, l'Agence travaille avec les quatre centres socioculturels de l'Agglomération sur un nouveau projet de rencontres interculturelles autour du développement durable qui devrait donner lieu à un déplacement d'une vingtaine de jeunes de la CAPSO à Tiznit au cours de l'été 2023.

> UN TERRITOIRE, UNE RESSOURCE, UNE AMBITION : TERRITOIRE ENGAGÉ POUR L'EAU

Dans un contexte avéré d'urgence climatique et de pressions croissantes sur la ressource en eau (hausse des prélèvements, gaspillage, pollution...), les défis sont nombreux : disponibilité, qualité des ressources, maîtrise des consommations, gestion des périodes de crues ou de stress hydrique... Bien vital, la multiplicité des enjeux sur la ressource en eau nécessite une approche transversale, partenariale et décloisonnée avec notamment une meilleure prise en compte de l'eau dans les politiques d'aménagement. C'est dans cette optique, que suite à plusieurs échanges avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les acteurs locaux de l'eau, l'Agence a proposé dès 2021 que le Pays de Saint-Omer puisse initier et piloter une démarche expérimentale de «Territoire Engagé pour l'Eau».

Déplacement des jeunes audomarois à Tiznit



- L'AGENCE EN RÉSEAUX -

INTERVENTIONS

> FÉVRIER : Réseau des chefs de projet ACV et PVD

La première réunion du réseau départemental des chef(fe)s de projets des démarches Action Cœur de Ville (ACV) et Petite Ville de Demain (PVD) s'est tenue sous la forme de webinaire début février. Suivi par une quarantaine de participants, l'Agence s'est exprimée dans le cadre des échanges sur le retour d'expérience de l'animation d'ACV, permettant d'illustrer ce rôle auprès des nouveaux chef(fe)s de projets PVD. Plusieurs présentations ont abordé l'habitat inclusif, le bien vieillir, les foncières de redynamisation et la poursuite d'ACV sur 2023-2026.

> FÉVRIER ET JUIN : Ateliers «Nouveau Bauhaus européen» à Bruxelles

La Région Hauts-de-France et la Métropole Européenne de Lille ont coorganisé des ateliers thématiques liés au Nouveau Bauhaus Européen (NBE). Cette initiative lancée par la Commission Européenne, vise à rapprocher l'art, la culture, l'inclusion sociale et la technologie pour créer les modes de vie de demain et réinventer de nouvelles et meilleures façons de vivre ensemble. L'Agence a animé un atelier en ligne intitulé « micromobilités, multimodalités et espaces publics » dans lequel elle a notamment présenté les stratégies et projets de mobilité mis en œuvre par la ville de Saint-Omer dans le cadre d'Action Cœur de Ville. En présentiel à Bruxelles, l'Agence a eu une seconde opportunité d'animer un atelier sur les sujets en lien avec la construction et la rénovation circulaires, les solutions basées sur la nature pour les problèmes liés à l'eau et au design comme outil de changement social.

En savoir plus sur le NBE : <https://www.europe-en-france.gouv.fr>

> AVRIL : Animation d'une table ronde dans le cadre de l'élaboration du projet départemental

Le Département s'est engagé dans une démarche de concertation intitulée «Construisons notre Pas-de-Calais» visant à nourrir le projet départemental 2022-2027. Dans ce cadre, les Agences du Pas-de-Calais ont été invitées à animer une table ronde sur les grandes évolutions socio-démographiques du Département et les tendances prospectives et « signaux faibles ».

> SEPTEMBRE : Présentation de l'Agence et du territoire aux étudiants de l'école d'architecture de Lille et séminaire d'intégration de l'école d'urbanisme de Paris

L'Agence a eu le plaisir d'accueillir et d'échanger avec les étudiants du Master 1 de l'École d'Urbanisme de Paris (Université Gustave Eiffel) pour leur séminaire d'intégration et d'échanger avec les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille. L'occasion de présenter les missions de l'Agence, le territoire (son

Présentation de l'Agence aux étudiants



Webinaire Hauts-de-France 2040



histoire, sa culture, ses paysages, etc ...), des réflexions et études menées à l'échelle du Pays de Saint-Omer... Ces futurs professionnels ont pu également s'interroger sur les enjeux d'adaptation aux évolutions démographiques et climatiques de demain tout en découvrant le patrimoine de la Ville de Saint-Omer.

> OCTOBRE : Webinaire Hauts-de-France 2040 – Centre-ville

L'Agence, est intervenue au webinaire «Quels centres-villes à l'horizon 2040 ? Les principaux défis» organisé par l'Agence Hauts-de-France 2020-2040. L'occasion d'échanger autour de témoignages et de réflexions sur la manière dont sont appréhendés les grands enjeux pour les centres-villes sur le territoire régional (Anticiper le changement climatique, gérer les déplacements, impliquer les usagers.....).

> OCTOBRE : Présentation du SPR de Saint-Omer à la DDTM du Pas-de-Calais dans le cadre de leur cycle de conférence de la Semaine de l'architecture

Dans le cadre de sa semaine de l'architecture, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Pas-de-Calais a sollicité l'Agence pour venir présenter les réflexions autour du Site Patrimonial Remarquable (SPR). Un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, dédié à la protection du patrimoine, vrai document d'urbanisme, qui traite de nombreuses autres thématiques comme le commerce, l'habitat ou encore la nature en ville.

L'AGENCE ET LA FNAU

> FÉVRIER : Rencontres Nationales des Animateurs du Club FNAU

Depuis 2022, l'Agence s'investit dans le réseau des Clubs en participant à l'animation de celui dédié à la Culture et au Patrimoine. Cette rencontre en début d'année a permis de faire le tour des autres clubs et de passer en revue les organisations de futures tables rondes, conférences et rencontres.

> SEPTEMBRE : Séminaire URBA 8

L'Agence a participé au séminaire des 8 agences d'urbanisme des Hauts-de-France, formant le réseau URBA8, organisé au Château d'Hardelot par l'Agence Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale. La matinée a été rythmée par des ateliers sur les thématiques du foncier, de la logistique, du changement climatique, de la nouvelle organisation et de la communication; sur l'après-midi par des visites guidées entre Boulogne-sur-Mer, Isques, Le Portel ou encore Samer.

Séminaire URBA8



**> SEPTEMBRE : Séminaire FNAU
«présentation du dispositif Ecowatt»**

Porté par le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) et l'ADEME, Ecowatt est un dispositif qui permet d'adopter une consommation d'énergie responsable. Météo de l'électricité s'appuyant sur un code couleur, Ecowatt permet de qualifier en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français et d'inciter aux écocgestes. Afin d'accompagner les consommateurs, RTE propose une série de mesures à appliquer en fonction des signaux envoyés par Ecowatt. Dans le cadre de sa convention avec RTE, la FNAU s'est engagée à promouvoir ce dispositif et à sensibiliser sur les enjeux du «consommer au bon moment ». L'Agence a ainsi participé au séminaire proposé par la FNAU.

> DÉCEMBRE : Présentation de l'évaluation de la politique de la ville CAPSO

Les 1^{er} et 2 décembre 2022 se tenait un Club FNAU Cohésion Sociale, décentralisé à Strasbourg. Réunissant des chargés d'études des différentes agences d'urbanisme ainsi que l'Eurométropole de Strasbourg, l'ANCT, l'ANRU et l'ORIV Grand Est, il avait pour objectif d'échanger sur le bilan 2014-2022 et les perspectives de la politique de la ville. A cette occasion, l'Agence a pu restituer l'évaluation de la politique de la ville menée en collaboration avec la CAPSO, et ainsi évoquer un point de vue original sur une telle démarche menée hors d'une grande métropole. L'accent a été mis particulièrement sur la concertation avec les partenaires des contrats de ville et les habitants, et les difficultés liées à l'exploitation des données à l'échelle des quartiers.

> DÉCEMBRE : 2^{ème} atelier FNAU sur la coopération territoriale

L'Agence participe à la co-construction de l'animation d'une série de 4 ateliers sur le thème des coopérations territoriales. Ce travail s'inscrit dans la continuité de travaux engagés à l'occasion des 41^{ème} rencontres de la FNAU. L'atelier de septembre a porté sur la naissance des coopérations territoriales et celui de décembre sur la vie des coopérations. L'objectif est d'évaluer le rôle des agences dans ce domaine hier, aujourd'hui et demain afin de mieux répondre aux besoins des partenaires.

**Atelier FNAU
«Coopération Territoriale»**



**Atelier FNAU
«Cohésion Sociale»**





Présentation du CIAP du Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer : la Maison de l'Archéologie

L'AGENCE ET LE RÉSEAU VPAH

> JANVIER : Participation au jury pour une mission DRAC

Afin d'illustrer les articles présents sur le portail régional des villes et pays d'art et d'histoire, la DRAC Hauts-de-France a lancé une mission photographique à travers tous les territoires régionaux. L'Agence a participé au processus de sélection du prestataire en tant que porte-parole des territoires labellisés au sein du jury.

> MARS - NOVEMBRE : Participation aux rencontres et séminaire du réseau VPAH

- en région Hauts-de-France avec la tenue, deux fois par an de rencontres, une première a eu lieu en mars à Boulogne-sur-Mer où les techniciens de l'ensemble du réseau ont pu découvrir les anciens remparts et échanger autour de leurs actualités. Une seconde, le 15 novembre à la DRAC Amiens a permis la rencontre des élus des territoires avec le Directeur Régional Hilaire Multon.
- au national avec la participation au Séminaire national des chefs de projet ville et pays d'art et d'histoire qui a eu lieu dans

la ville d'art et d'histoire de Hyères pour échanger sur la thématique « Être touriste chez soi : proximité, mobilité, nouvelles pratiques dans le monde qui vient ».

> MARS : Organisation d'un PREAC « Vous avez dit CIAP ? » à Cambrai et à Théroutanne

En partenariat avec Mémoires du travail et la Ville de Cambrai, l'Agence a accueilli à la Maison de l'Archéologie de Théroutanne un Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC). Des visites guidées, conférences et tables-rondes ont été organisées par l'équipe du Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer afin de faire découvrir ce qu'est un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) et d'alimenter les réflexions des participants à la formation. La mise en comparaison avec le Cambraïscope a permis aux cinquante bénéficiaires issus du monde éducatif et culturel de s'interroger sur la définition de ce dispositif.

PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL

> AVRIL : Journée d'étude sur les EMC2, organisée par la FNAU et le CEREMA

Dans le cadre de ses missions d'observation et de connaissance du territoire, l'Agence s'est rendue en avril à une journée organisée par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et le CEREMA sur les Enquêtes Mobilité Certifiées Cerema. Ces enquêtes, visant à se faire une idée précise des pratiques de déplacement quotidiennes des habitants, représentent un outil de connaissance et d'observation intéressant. Elles reposent sur une méthodologie nationale qui permet les comparaisons entre différents territoires ou temporalités.

> AVRIL : Participation au réseau régional d'adaptation au changement climatique

Le Cerdd anime un réseau régional multi-acteurs ayant pour objectif de favoriser la prise en compte des enjeux de l'adaptation par les acteurs de la région en s'appuyant sur des structures relais, et permettre leur mise en mouvement sur ces enjeux. Dans ce cadre l'Agence a été sollicitée pour présenter le projet européen Cool Towns qui vise à réduire les îlots de chaleur urbains. Ce moment d'échanges a été l'occasion de revenir en détail sur la désimperméabilisation de la cour de l'école Montaigne de Saint-Omer.

> AVRIL - JUIN - DÉCEMBRE : Séminaire et webinaires des ARAA

La Région Hauts-de-France a mis en place les Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement (ARAA), lieu de partage et d'échanges entre les ingénieries de SCoT et les acteurs de l'aménagement. L'Agence était présente aux trois séminaires organisés en 2022. Plus précisément, elle a participé aux

ateliers qui portaient sur « la conception de l'habitat de demain » et sur « inter-territorialité et eau ».

> JUIN : Participation aux rencontres nationales des SCoT

En juin, l'Agence a participé aux rencontres nationales des SCOT. Cette édition 2022 s'est tenue à Besançon et aborder la question des nouveaux modèles d'aménagement des territoires en lien notamment avec la loi Climat et Résilience et l'objectif «Zéro Artificialisation des Sols» qui vont accélérer l'urgence de repenser nos projets de territoire et nos modèles d'aménagement.

> SEPTEMBRE : Journée séminaire GRDF-FNAU «Les clés de compréhension des enjeux du gaz renouvelable»

Dans un contexte géopolitique tendu, le gaz renouvelable représente une opportunité pour décarboner la société et atteindre l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Le biométhane permet de relocaliser une part non négligeable de la production d'énergie en vue d'atteindre une plus grande souveraineté énergétique. Pour rappel, la loi de transition énergétique fixe un objectif de 10% de gaz renouvelable dans les réseaux à l'horizon 2030. Ce séminaire a permis de mieux comprendre les enjeux autour de l'accélération du développement du biogaz et de la méthanisation dans les territoires.

> OCTOBRE : Comité de coordination «Urbanisme durable» du PNR

Le comité de coordination « urbanisme durable » réunit l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

(PNRCMO). Il est co-animé par les structures porteuses de SCoT et le Syndicat Mixte du PNR. A l'occasion de la réunion annuelle du comité, l'Agence a participé à l'animation de l'atelier « vers une nouvelle génération de documents de planification ».

> NOVEMBRE : Club PLUi Départemental

Piloté par la DDTM, le Club PLUi réunissait les 19 EPCI et les 11 structures porteuses de SCoT du Pas-de-Calais. L'Agence a participé aux tables rondes. Les travaux ont permis d'identifier les outils dont les territoires ont besoin pour mettre en œuvre leur projet de territoire sur les sujets de la sobriété et de la citoyenneté. Jean-Yves Chapuis, consultant en stratégie urbaine et ancien élu à Rennes et Rennes Métropole, était le grand témoin de cette rencontre.

> NOVEMBRE : Journée de formation sur la mise en place des PDES, organisée par l'ADAV

Dans le cadre de la mission d'accompagnement des collectivités dans leur stratégie de mobilité, l'Agence a participé le 30 novembre à une journée de formation sur la mise en place des Plans de Déplacements des Établissements Scolaires. Définition de l'outil, mise en œuvre, suivi : cette journée dispensée par l'Association du Droit au Vélo (ADAV) a permis à l'Agence de se former sur un outil clé pour l'amélioration des déplacements des écoliers et étudiants ; mais également d'échanger avec de nombreux homologues sur les retours d'expériences concernant la mobilité des jeunes.



Sommet Européen des villes et régions en Mars 2022

> MARS : Sommet européen des villes et régions

L'Agence a participé au 9^{ème} sommet européen des régions et des villes organisé par le Comité européen des Régions. Placé sous l'égide de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, le sommet a permis de valoriser la Conférence sur l'avenir de l'Europe mais aussi d'aborder des enjeux et défis auxquels les villes et régions sont confrontées: transition écologique, cohésion, démocratie, participation des jeunes... L'ensemble des échanges a conduit à l'adoption du «Manifeste de Marseille» soulignant le rôle des villes et régions en tant que contributrices au projet européen et en tant que fondement de la démocratie en Europe. Cet événement a notamment permis à l'Agence de renforcer son réseau.

En savoir plus : <https://cor.europa.eu/fr/summits/2022/Pages/homepage.aspx>

> AVRIL : Visite guidée du quartier de la Halle aux choux avec l'association «AMO Hauts-de-France»

L'Agence a présenté le quartier de la Halle aux choux avec l'architecte et paysagiste Iris CHERVET aux nombreux acteurs présents (architectes, opérateurs immobiliers, aménageurs, bureaux d'études, etc.). Les enseignements bioclimatiques de l'étude urbaine ont ainsi été mis en avant.

> MAI : Evènement annuel Interreg France-Wallonie Vlaanderen

L'évènement avait pour thème en 2022 «l'environnement au cœur de la coopération transfrontalière». Les résultats en termes de développement durable pour la population et le territoire transfrontalier ont été présentés ainsi qu'un bilan des projets financés par le programme franco-belge sur la période 2014-2020. L'évènement représentait pour l'Agence une belle opportunité de rencontrer des partenaires actuels et potentiels et d'échanger sur des futurs projets de coopération pour la nouvelle période de programmation 2021-2027.

> MAI : Conférence Interreg Mer du Nord

L'évènement du programme Interreg Mer du Nord avait pour fils conducteurs la transition verte et la transition numérique. L'Agence a participé aux différentes sessions d'informations et ateliers organisés durant les deux jours. C'était l'occasion d'en apprendre davantage sur le fonctionnement et les objectifs du programme, de bénéficier d'un aperçu des projets précédemment approuvés et réalisés et de pouvoir rencontrer des partenaires.

En savoir plus : <https://northsearegion.eu/north-sea-conference-2022/>

> SEPTEMBRE : Remise des plaques aux propriétaires labellisés Fondation du patrimoine

Depuis l'arrêté établissant le Site Patrimonial Remarquable à Saint-Omer, les propriétaires de biens patrimoniaux peuvent labelliser leur bien « fondation du patrimoine » leur permettant de défiscaliser les travaux de restauration. Cette distinction s'affiche même en façade par une plaque qui a été distribuée par la Fondation du Patrimoine accompagnée d'une partie de l'équipe municipale et par l'Agence qui y participe via le Conseil architectural.



Conférence Interreg Mer du Nord

> SEPTEMBRE : Rencontres nationales « à vélo, à pied : bien dans ma ville » à Dijon

Assister aux rencontres nationales a été l'occasion pour l'Agence à la fois de recueillir mais aussi de partager des retours d'expérience sur la construction de stratégies de mobilité active. Ciblées sur la marche à pied, ces rencontres ont été rythmées par des interventions d'experts sur le sujet, des exemples de collectivités pionnières sur les mobilités actives, des marches exploratoires et des ateliers en groupe qui avaient comme objectifs l'entraide et les échanges. Ce type de rencontres permet à la fois de rentrer avec de nouvelles idées et d'étendre le réseau des collaborateurs de l'Agence.

Pour + d'infos : <https://www.ruedelavenir.com/rencontres/le-retour-de-la-marche-en-ville-a-pied-a-velo-bien-dans-ma-ville-dijon-2022/>

> SEPTEMBRE : Evènement annuel Interreg 2 Mers

Cet évènement a permis d'en apprendre davantage sur les opportunités de financement offertes par ce programme mais aussi de valoriser les projets financés entre 2014 et 2020, notamment le projet Cool Towns dans lequel l'Agence était partenaire. Ce projet a même remporté le deuxième prix du concours Vidéo Award. Un forum de networking s'est également tenu, permettant ainsi de consolider et développer ses réseaux.

En savoir plus : <https://www.cooltowns.eu/fr/news/cool-towns-present-at-interreg-2-seas-event-in-the-hague-nl/>

> OCTOBRE : Lancement du Programme Régional FEDER, FSE+ et FTJ 2021-2027

L'Agence était présente à Lille pour le lancement du Programme Régional FEDER, FSE+ et FTJ 2021-2027. Organisé simultanément dans 5 sites à travers la Région Hauts-de-France, l'évènement présentait les enjeux et objectifs du nouveau programme, qui s'inscrit dans l'ambition de construire une Europe plus verte, plus sociale et plus proche

de ses citoyens. Débats, interventions croisées et échanges avec des experts ont rythmé la journée.

En savoir plus : <https://www.hautsdefrance.fr/fonds-europeens-lancement-du-nouveau-programme-regional-2021-2027/>

> OCTOBRE : 2^{ème} Rencontre Nationale InTerLUD

Dans la perspective du PLUI-D à venir de la CAPSO et dans l'objectif de toujours continuer de former ses collaborateurs, l'Agence a participé en octobre aux rencontres nationales InTerLUD sur la logistique urbaine. De la concertation entre acteurs aux retours d'expérience en passant par le partage d'outils et bonnes pratiques, ces rencontres étaient l'occasion de réfléchir aux manières de rendre la logistique urbaine plus durable. Après plusieurs tables rondes d'élus et représentants d'entreprises, l'Agence a notamment participé à un atelier sur les méthodologies d'engagement des collectivités dans les démarches vers une logistique urbaine plus vertueuse.

Pour en savoir + : <https://www.cerema.fr/fr/evenements/2e-rencontre-nationale-interlud-logistique-urbaine-plus>

> NOVEMBRE: webinaire « la logistique des circuits courts alimentaires de proximité »

Intégré au programme InTerLUD portant sur la logistique urbaine, le webinaire a été l'occasion de tables rondes réunissant l'ensemble des acteurs des circuits courts alimentaires de proximité (agriculteurs, chambre d'agriculture, transporteurs, grossistes et transformateurs) pour échanger sur les enjeux et potentialités de développement des nouveaux modes de consommation et de valorisation des initiatives locales. Ces échanges s'accompagnent d'un ensemble de leviers d'action sur ce sujet à destination des acteurs de ces circuits et à échelles diverses.

Plus d'info : <https://www.interlud.green/actualites/retour-sur-le-webinaire-circuits-courts-du-8-novembre>

> NOVEMBRE : Participation au jury régional du label «écoquartier»

L'Agence a participé en webconférence au jury régional du label «écoquartier». L'occasion de partager l'expertise de l'Agence sur des projets portés par des collectivités urbaines comme rurales aux différentes étapes de labélisation. La cession a été particulièrement marquée par le nécessaire renouvellement du label en lien avec l'adaptation au changement climatique pour mieux intégrer les récentes questions d'îlot de chaleur urbain, de production énergétique et d'économie de la ressource en eau.

> NOVEMBRE : Accueil du service de « coopération européenne » de la Région Hauts-de-France

Délocalisant régulièrement leur réunion d'équipe sur le territoire des Hauts-de-France, le service « coopération européenne » rattaché à la Direction Europe de la Région a sollicité l'Agence afin d'organiser leur réunion sur le Pays de Saint-Omer. La matinée a consisté en une présentation de l'Agence, de ses missions et du territoire. Il a également été présenté tous les projets Interreg dans lesquels les acteurs du Pays de Saint-Omer ont été impliqués. Les visites de La Station et de la cour de l'école Montaigne à Saint-Omer, deux projets financés par des fonds européens, ont conclu la matinée.

> NOVEMBRE : Journée thématique sur le logement - Les logements d'AirBnB et autres plateformes : Observer et réguler les locations de meublés saisonniers

Les problématiques liées au développement des locations de courte durée sont un sujet récent qui a émergé dans un contexte de développement du numérique. Dans ce contexte, le CEREMA a organisé une journée dédiée, réunissant à la fois des chercheurs, collectivités, ou encore agences d'urbanisme

autour de cette question. A cette occasion, de nombreux sujets étaient abordés : les outils de régulation existants, leur mise en œuvre et leurs limites ; les différents outils d'observation permettant de disposer d'une connaissance précise de l'offre et de ses impacts sur le marché immobilier (extraction de données internet, données Eurostat, INSEE), ou encore des profils de loueurs de locations saisonnières.

> DECEMBRE : Echanges avec des étudiants de Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL)

En septembre, l'Agence a accueilli une délégation d'une centaine d'étudiants de l'ENSAPL. Afin de leur apporter des éléments de contexte autour de leur site d'étude qui concernait le secteur de la Filature à Saint-Omer, plusieurs collaborateurs ont présenté l'histoire de la ville, la démarche de revitalisation à travers Action Cœur de ville et les productions issues du concours EUROPAN. De même, plusieurs documents stratégiques ont ensuite été partagés en octobre pour alimenter leurs réflexions. L'Agence s'est finalement rendue en décembre dans les locaux de l'école d'architecture afin d'assister aux différents rendus des étudiants, permettant d'apporter des regards différents sur la prise en compte des objectifs de densité et de nature en ville notamment.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site :

www.aud-stomer.fr

**Pour découvrir le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer
et toutes ses richesses, connectez-vous sur :**

www.patrimoinessaintomer.fr

**Suivez-nous sur notre page Facebook AUDStOmer
et inscrivez-vous à notre newsletter
en envoyant un mail à accueil@aud-stomer.fr**

Centre Administratif Saint-Louis
Rue Saint Sépulcre CS90128
62503 SAINT-OMER CEDEX
Tél. : 03.21.38.01.62
Mail : accueil@aud-stomer.fr

**L'Agence est un lieu d'échange et de travail collaboratif en
matière d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-
Omer.**

Elle travaille au service des élus et de ses membres en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire alliant expertises de connaissance de projet et de prospective territoriale. Elle est la seule Agence de France à intégrer un Pays d'art et d'histoire.



PAYS DE
Saint-Omer
Agence d'Urbanisme & de Développement
Pays d'art et d'histoire